

Paris est port de plaisance, mais Montréal?...

Le triste sort des yachtsmen chez nous — Ressources que l'on n'utilise pas — Absence d'un plan directeur — Mais faut-il l'attendre? — Il n'y a pas si longtemps les émissaires d'égoût crachaient sur les embarcations qui venaient nous visiter

Le lecteur a peut-être vu dans le *Devoir* d'hier cette dépêche de Havas où on apprend que Paris, le premier port de France, au point de vue du tonnage manipulé, est, depuis quelques jours, un élégant et pratique port de plaisance. Ce port est situé entre le Pont Alexandre III et le Pont de la Couronne. "Tout garni de pelouses, dit la dépêche, le quai s'harmonise avec les verdure de Cour-la-Reine. Il offre des possibilités aux touristes et aux yachtsmen de débarquer au coeur même de Paris, à deux minutes de la rue Royale et des grands boulevards."

Toutes les dispositions sont prises pour assurer aux usagers tranquillité et grand confort. L'accès de ces quais est défendu par des grilles métalliques et les préposés, qui veillent de jour et de nuit, ne livrent passage qu'aux membres des équipages. Des fontaines alimentent les yachts en eau courante et des prises de courant électrique ont été installées à chaque poste d'amarrage. Pompe à essence roulante, ligne téléphonique, garages souterrains et flots-rivants, rien ne manque à l'outillage. Le club, qui est à la disposition des touristes, comprend salles de lecture-bibliothèque, salle de cartes pour étudier les parcours futurs, salle de bain, restaurant, etc. Le stationnement n'est soumis à la perception d'une taxe qu'au bout de 48 heures.

En lisant cela les yachtsmen de Montréal et les touristes qui fréquentent nos parages et y accidentent par voie aquatique en auront, c'est le cas de le dire, l'eau à la bouche. Hélas! il y a bien des années que nous avons réclamé une installation plus modeste pour le port de Montréal. Mais le port appartient au gouvernement fédéral et est désormais contrôlé uniquement par lui sans l'intervention d'une commission locale comme il en existait jusqu'en ces derniers temps. Or, ce même gouvernement fédéral, qui s'emploie avec un zèle très louable et de somptueuses dépenses à l'embellissement de la capitale, n'a jamais songé à faire quoi que ce soit à ce point de vue pour le port de Montréal. Il n'a même jamais établi un plan d'ensemble pour le développement de celui-ci; et nul ne contestera que nos quais soient enfumés et tristes, sans la moindre pelouse. On n'y prend même pas les soins ordinaires de propreté. En maints endroits, on foule la poussière jusqu'à la cheville et l'on dirait vraiment que l'autorité centrale s'est appliquée avec soin à rendre le port haïssable pour les Montréalais, tandis que ceux-ci devraient le fréquenter. L'aimer et lui faire une utile publicité. Il n'est pas étonnant, après cela, que la manipulation du tonnage soit dans ce port sans cesse en baisse.

Quant à la navigation de plaisance, elle fait à Montréal figure d'intruse. Elle se réfugie, en partie, dans une petite

anse entre les quais situés au pied du boulevard Pie IX et les usines Vickers. Mais il n'y a pour l'accueillir aucune organisation officielle ni, non plus, aucune collaboration entre les autorités municipales et les autorités portuaires.

Les lecteurs se souviennent peut-être de la campagne que nous dûmes mener ici pendant plusieurs mois et même plusieurs années pour obtenir que la ville prolongeât des émissaires d'égoût qui se déchargeaient à fleur d'eau et transformaient en cloaque immonde la petite anse dont il vient d'être question. Les embarcations de plaisance, parfois très somptueuses, à la coque d'un blanc immaculé, devaient stationner dans des décharges d'égoût.

Nous avons là un exemple de cette inconscience trop générale qui nous détourne d'une utilisation saine de nos ressources. Montréal est, en effet, au point de vue de la navigation de plaisance, dans une situation au moins égale à celle de Paris. Son port est la voie d'accès d'un côté aux Grands Lacs et de l'autre à l'Océan d'une foule de yachts américains qui n'ont pas d'autres débouchés pour atteindre la mer ou le centre même de leur pays. De plus en plus, à raison de l'encombrement des routes, la navigation de plaisance revient en honneur. Or elle amène vers les grands centres des touristes plus intéressants encore que ceux qui nous viennent par automobile ou par chemin de fer. Par ailleurs, il n'est que juste d'assurer aux Montréalais, qui vivent dans une île, même s'ils ne s'en aperçoivent pas souvent, l'occasion de récréations élégantes et saines.

Ce qui nous a toujours manqué jusqu'ici — et cela, ce n'est pas par la faute d'Ottawa —, c'est un plan d'ensemble pour présider au développement harmonieux et rationnel de toutes les améliorations municipales importantes. On est parfois tenté de l'attendre, ce plan directeur, pour entreprendre quoi que ce soit, mais, hélas! cette attente pourrait être longue et vaine. Puisque le pouvoir central se propose d'exécuter de vastes travaux dans la province de Québec, à ce que vient de déclarer M. Rogers, ministre du Travail, pourquoi ne se chargerait-il pas de donner un pendant aux oeuvres splendides comme le Jardin Botanique et la restauration de l'île Sainte-Hélène, réalisées par le gouvernement provincial? Ce port de plaisance remplirait cette fonction tout en répondant à une pressante nécessité. Pour emporter le morceau, il serait bon que les divers corps ou associations intéressés fissent des démarches auprès du gouvernement central ou auprès des ministres et des députés qui le représentent dans la métropole.

Louis DUPIRE

L'actualité

"Scripta manent"

Un lecteur nous prie de faire une suggestion à Radio-Canada, celle de publier, sous la forme imprimée, certaines des émissions de son poste français de Montréal, CBF. Notre lecteur mentionne, entre autres, les émissions de l'Agora du dimanche, inaugurées l'hiver dernier et qui doivent reprendre l'automne prochain, et de S. V. P. Il fait observer que le texte des causeries, condamnées d'interrogatoires, de l'Agora, qui tiennent ses réunions au Cercle Universitaire, a bien été publié, au fur et à mesure, dans les pages du *Devoir*, mais que cela ne suffit peut-être pas à tous ceux qui suivent ces débats, y prêtent un intérêt plus que passager. On sait que l'Agora aborde l'étude de questions de haut intérêt national, pour le Canada français et pour tout le Canada. La publication des causeries sous forme de livret et même, après une saison, sous forme de livre, serait certes très utile. Nous savons que Radio-Canada, le printemps dernier, avait un projet dans ce sens. Il n'y a pas donné suite, nous ignorons pourquoi mais il devait avoir de bonnes raisons, sans doute d'ordre financier.

Aux Etats-Unis, le Columbia Broadcasting System a depuis longtemps entrepris l'édition hebdomadaire de quelques-unes de ses émissions et cela paraît avoir remporté un certain succès. En avril 1937, par exemple, il publiait le texte d'une quarantaine de causeries qui avaient été irradiées par son réseau, au cours des mois précédents, et se rapportant toutes à une question de grande actualité, la réorganisation de la Cour Suprême. Des membres de la Chambre des Représentants, du Sénat, des juges, des avocats et des citoyens en vue, un non moindre citoyen par exemple que le président Roosevelt, avaient pris part à ce long débat aérien et leurs propos respectifs, réunis sous la forme imprimée, constituaient un livre de deux cents pages, que le réseau Columbia pouvait offrir au prix modique de 25 cents, c'est-à-dire à un prix convenant à toutes les bourses. Les Etats-Unis représentent, pour le livre comme pour bien d'autres marchandises, un marché d'une certaine importance, il ne le faut pas oublier. Serait-il possible au Canada, dans le seul Canada français, de publier à pareil prix un volume de semblable format? C'est peut-être ce qui a fait hésiter les administrateurs de Radio-Canada quant à leur projet d'édition pour les causeries de l'Agora. Au vrai, nous ne le savons pas ou juste mais la supposition paraît raisonnable.

Pour ce qui est des émissions de S.V.P., le même problème se pose, mais en plus difficile. Il ne s'agit pas de cette fois d'émissions se-

lon des textes préparés à l'avance mais de l'interrogatoire, par un maître de cérémonie, d'un groupe de quatre ou cinq hommes, sur les sujets les plus divers. Si les questions sont d'avance prévues, les réponses sont tout à fait improvisées, ce qui donne d'ailleurs son cachet d'agrement à l'émission. Il y a donc quelque chose de public aux écoutés qui peut juger mais aussi celui, peu nombreux il est vrai mais public quand même, auquel on attribue le titre de jury, qui est présent dans le studio où se pratique ce genre de concours d'érudition. D'ailleurs, le nombre de fois que les candidats ne peuvent répondre aux questions qui leur sont posées, certaines sont de véritables colères, indique assez qu'il ne s'agit pas d'un interrogatoire truqué, monté à l'avance. Dans ces conditions, pour préparer un texte de l'émission qui irait ensuite à l'édition hebdomadaire, il faudrait entreprendre la sténographie des interrogatoires, ce qui ajouterait aux frais.

Le lecteur qui nous prie de faire à sa place des suggestions à Radio-Canada, ce dont nous nous acquitons, comme l'on voit, à toutes les occasions, n'a pas, à l'heure où nous écrivons, le projet dans ce sens. Il n'y a pas donné suite, nous ignorons pourquoi mais il devait avoir de bonnes raisons, sans doute d'ordre financier.

Aux Etats-Unis, le Columbia Broadcasting System a depuis longtemps entrepris l'édition hebdomadaire de quelques-unes de ses émissions et cela paraît avoir remporté un certain succès. En avril 1937, par exemple, il publiait le texte d'une quarantaine de causeries qui avaient été irradiées par son réseau, au cours des mois précédents, et se rapportant toutes à une question de grande actualité, la réorganisation de la Cour Suprême. Des membres de la Chambre des Représentants, du Sénat, des juges, des avocats et des citoyens en vue, un non moindre citoyen par exemple que le président Roosevelt, avaient pris part à ce long débat aérien et leurs propos respectifs, réunis sous la forme imprimée, constituaient un livre de deux cents pages, que le réseau Columbia pouvait offrir au prix modique de 25 cents, c'est-à-dire à un prix convenant à toutes les bourses. Les Etats-Unis représentent, pour le livre comme pour bien d'autres marchandises, un marché d'une certaine importance, il ne le faut pas oublier. Serait-il possible au Canada, dans le seul Canada français, de publier à pareil prix un volume de semblable format? C'est peut-être ce qui a fait hésiter les administrateurs de Radio-Canada quant à leur projet d'édition pour les causeries de l'Agora. Au vrai, nous ne le savons pas ou juste mais la supposition paraît raisonnable.

Pour ce qui est des émissions de S.V.P., le même problème se pose, mais en plus difficile. Il ne s'agit pas de cette fois d'émissions se-

sagère, et l'autre n'est jamais dénuée de permanence. Le journal quotidien n'est plus d'actualité après un mois, même après une semaine, mais il peut continuer d'être et être consulté.

Pour en revenir maintenant à la suggestion proposée pour Radio-Canada, remarquons simplement que celles des émissions radiophoniques, pas aussi fréquentes qu'on le voudrait, aux postes de Radio-Canada comme dans les autres postes, qui offrent un peu de valeur, mériteraient de n'être pas simplement semées à tous les vents du ciel mais fixées par l'imprimerie pour qu'il en reste quelque chose.

Emile BENOIST

Bloc-notes

Un succès russe

Ça ne va pas: l'alliance russo-franco-anglaise n'est pas encore conclue, et certains se demandent même si elle sera jamais une réalité. Plusieurs, d'après les dépêches de ce matin, commencent à croire que les Russes n'y tiennent pas tant que cela et, de propos délibéré, font trainer les choses en longueur. C'est une hypothèse et un point de vue que signalait M. Ebray dans la très remarquable lettre que nous publions lundi.

Une chose apparaît dès maintenant certaine: toute cette aventure constituée, à certains égards, un succès pour les Russes. Leur attitude durant les premiers mois avait laissé croire qu'ils ne comprenaient plus pour grand-chose dans les affaires de l'Europe orientale. Certains parlaient même d'eux avec un visible dédain. Voici maintenant qu'on a l'air de les supplier, qu'ils font figure de gens qu'on a tout intérêt à courtiser. Sur le marché diplomatique, leurs actions remontent.

En France, on discute furieusement de l'opportunité et de la valeur de l'alliance russe. Certains, comme Charles Maurras, la combattent à fond; d'autres ont l'air d'y voir une pillule peu agréable, mais qu'on ne peut se dispenser d'avaler; d'autres encore l'appellent à plein.

Une partie de la campagne pour l'alliance pouvait créer l'impression que, sans les Russes, les "grands démocrates de l'Occident" ne pourraient tenir le coup. C'est probablement pour dissiper cet état d'esprit que l'on proclamait hier que la France et l'Angleterre unies sont invincibles, peut-être aussi pour faire entendre aux Russes qu'à la rigueur on pourrait se passer d'eux.

Le juge Fournet

Les dépêches de Bâton-Rouge parlaient hier — d'une façon fort

Une protestation de la Grande-Bretagne, de la France et de la Pologne auprès du Sénat de Dantzig

honorables pour lui — du juge Fournet, de la Cour suprême de la Louisiane, ancien lieutenant-gouverneur de l'Etat.

Le juge Fournet faisait partie de la délégation lousianaise au Congrès de la langue française, en 1937. On a peu parlé de lui, dans le temps. D'abord, son voyage n'avait été décidé qu'à la toute dernière heure et son nom n'était pas inscrit sur la liste des délégués, com-muniée aux journaux; puis, M. Fournet paraît beaucoup aimer se tenir dans l'ombre. C'est par une sorte de hasard que nous l'avons rencontré. Il faisait figure de touriste curieux, sans plus, alors que tant de ses confrères juristes eussent été heureux de lui faire fête, s'ils avaient connu sa présence au pays.

On me demande si je parle français, nous disait donc M. Fournet. Mais je devrais savoir le français mieux que l'anglais. Il est vrai que depuis des années je vis dans un milieu où l'on parle beaucoup plus l'anglais que le français, et cela doit paraître, mais c'est à l'école que j'ai appris mes premiers mots d'anglais. Je suis de Saint-Martinville et, quand j'étais enfant, le français y était encore beaucoup plus employé qu'aujourd'hui.

Peut-être reverrons-nous M. Fournet, comme M. Porterie, qui est aujourd'hui juge fédéral, comme M. André Lafarge et d'autres au congrès des juristes français, dans quelques semaines.

M. Hoover

M. Hoover prend la tête du mouvement d'opposition à toute politique qui pourrait entraîner les Etats-Unis dans une querelle européenne. Les déclarations qu'il vient de communiquer à un magazine américain et que signalent les dépêches devraient avoir un grand retentissement.

M. Hoover n'est pas simplement l'ancien président des Etats-Unis; il est probablement aussi l'homme du pays qui, avant et pendant la guerre, a le mieux connu l'Europe. Il y a vécu, il s'est mêlé à sa vie économique.

M. Hoover s'oppose à toute politique d'intervention et à tout ce qui pourrait y conduire. Il signale les énormes conséquences qu'entraînerait pour les Etats-Unis une nouvelle intervention en Europe. Incidemment, avec l'autorité unique de l'homme qui s'est occupé du ravitaillement européen, il signale les effets effroyables de la guerre sur les non-combattants, femmes et enfants, victimes des difficultés d'alimentation. La guerre a fait la vie des millions de victimes auxquelles on pense trop rarement. Nous nous rappelons qu'un Hollandais, pressé, que au lendemain de la guerre, nous disait: Chez nous, qui ne faisons pas la guerre, qui étions simplement coincés entre deux pays en guerre, le chiffre de la mortalité par tuberculose a subi une hausse soudaine. Imaginez ce qu'il a dû en être dans certains pays qui ont souffert du blocus ou de la guerre sous-marine...

L'article de M. Hoover devra être médité, non seulement aux Etats-Unis mais au Canada. Il faudra y revenir.

O. H.

Le carnet du grincheux

Logique: M. Damien Bouchard a insisté, à Hull, sur le fait que le parti libéral a les trusts contre lui et les a toujours eus. Mais n'est-ce pas M. Godbout qui a reproché publiquement à M. Paul Gouin de tenir sa fortune des trusts? Il semble pourtant que sir Lomer Gouin a été quelque chose et même quelque'un dans le parti libéral.

Le député de Saint-Hyacinthe est d'avis que le gouvernement Duplessis est corrompu parce qu'il a traité avec une certaine société de construction. Que penser alors du gouvernement King et du gouvernement Taschereau qui ont donné l'exemple?

Le Star annonce que le rapport de la commission Sirois ne sera pas à l'eau de rose, mais qu'il recommandera une forte centralisation de l'administration politique du pays. On s'en doutait!

La même Commission selon la même source d'informations suggérera les moyens de rembourser la dette nationale. Osera-t-elle, cependant, proposer le seul mode logique et efficace, savoir: que le Canada ne dépense que pour le Canada et cesse de faire le charité à l'Empire Britannique qui est riche tandis que le Canada est insolvable?

Jusqu'ici seuls les politiciens avaient le privilège de triper dans l'assiette au beurre. Le gouvernement fédéral vient de mettre très démocratiquement les marchands et les chômeurs à même d'en faire autant. Mais il s'étonne, avec une inexplicable naïveté, que cette manipulation se fasse parfois malhonnêtement.

Le coupon de beurre est devenu une monnaie d'échange avec laquelle on achète de la bière et des cigarettes. C'est en quelque sorte l'application des théories crétidiennes.

M. "Belli" Herdridge annonce qu'il se

L'activité militaire allemande sur le territoire de la Ville libre

Les négociations sur le projet de pacte militaire anglo-franco-russe se poursuivent

La Lettonie, l'Estonie et la Finlande entendent maintenir leur neutralité

LONDRES, 5 (C.P.) — Le gouvernement anglais songe à faire une démarche conjointe avec la France et la Pologne auprès du Sénat de Dantzig afin de protester contre l'activité militaire allemande sur le territoire de la Ville libre, à ce que l'on dit aujourd'hui dans les milieux officiels. Le cabinet a tenu aujourd'hui deux longues séances consacrées aux problèmes urgents de l'heure — les négociations avec la Russie et la question de Dantzig.

Le premier ministre Chamberlain a déclaré à la Chambre des Communes que les observations soviétiques sur les dernières propositions de pacte militaire anglo-franco-russe font l'objet de consultations entre le gouvernement anglais et le gouvernement français.

On croit savoir que la Russie soviétique ne veut pas donner de garanties aux Pays-Bas, à la Belgique et à la Suisse en échange des garanties anglo-françaises, à l'Estonie, à la Finlande et à la Lettonie. Elle exigerait de plus des garanties de la Pologne et de la Turquie semblables aux garanties que lui offrent la Grande-Bretagne et la France.

Le premier ministre a refusé de fournir des précisions sur la tournure nouvelle prise par les négociations à Moscou. Au député travailliste Hugh Dalton, qui lui faisait observer que nombre de gens commencent à perdre patience, il a répondu vigilement que ce serait une erreur que de prendre pour acquis que les difficultés proviennent toujours du même côté. Il n'a pas répondu au député qui lui disait que l'on commence à se demander dans certains milieux britanniques si la Russie désire réellement conclure une alliance. Il n'a pas répondu non plus lorsque le député conservateur Vivyan Adams a suggéré que l'on envoie un membre du cabinet à Moscou.

Même si tout est calme à Dantzig depuis quelques jours, on estime qu'il importe de faire sentir au Sénat de Dantzig la gravité que revêt l'activité militaire allemande sur le territoire de la Ville libre. Si la Grande-Bretagne et la France décident de faire une démarche en ce sens, elles le feront par l'intermédiaire du haut-commissaire de la Société des Nations à Dantzig, M. Karl Burckhardt, mais la Pologne s'adressera directement au Sénat de Dantzig si elle juge à

propos de lui faire tenir une communication. Aux termes de sa constitution sous la surveillance de la S.D.N., Dantzig est censé constituer une zone démilitarisée, mais un grand nombre de "touristes" allemands sont entrés récemment sur son territoire et les Polonais affirment que l'on a débarqué des pièces d'artillerie de campagne d'un chalutier. On croit savoir que la question d'une démarche conjointe a fait l'objet d'un entretien entre le ministre anglais des affaires étrangères, lord Halifax, et l'ambassadeur polonais, M. Edouard Raczyński, avant le départ de ce dernier pour Varsovie hier.

PARIS, 5 (A.P.) — Les milieux officiels français sont fort déçus de la réponse russe aux dernières propositions d'alliance militaire tripartite et les commentateurs français ne manquent pas d'exprimer leur irritation devant la longueur des négociations. L'ancien premier ministre Léon Blum a déclaré qu'il est temps de répondre par un "oui" ou par un "non" aux questions que posent les négociations. Plusieurs journaux français accusent la Russie d'élever ses exigences toutes les fois que la situation s'aggrave à Dantzig. Pertinax écrit dans "l'Ordre" que le premier ministre Chamberlain a entravé les négociations depuis le début, qu'il a toujours consenti ses concessions trop tard et qu'il a refusé au début de juin une offre russe qu'il serait très heureux d'accepter aujourd'hui.

On apprend que le gouvernement français a soumis à Londres une nouvelle formule d'entente, mais on n'a pas encore révélé la nature de ce nouveau projet français.

RIGA, Lettonie, 5 (A.P.) — On apprend de sources lettonnes que toutes garanties "non sollicitées" pour les Etats baltes qui pourraient être contenues dans le pacte projeté d'assistance militaire anglo-franco-russe pourrait provoquer de la part de la Lettonie, de l'Estonie et de la Finlande la déclaration officielle qu'elles ne veulent pas de ces garanties. Les trois nations baltes entendent maintenir leur neutralité et sont fort irritées de l'obscurité où on les tient sur les négociations de Moscou où il est constamment question d'elles.

Trois cents ans de vie canadienne

(1639-1939)

Les Ursulines et les Hospitalières de Québec

(par le P. Léon POULIOT, S.J.)

"Quand on vint nous donner qu'une barque allait surgir à Québec, portant un Collège de Jésuites, une maison d'Hospitalières, et un Couvent d'Ursulines, la première nouvelle nous sembla quasi un songe; mais en fin descendans vers le grand fleuve, nous trouvâmes que c'était une vérité. Cette sainte troupe sortant du vaisseau, se jette à deux genoux, beny le Dieu du Ciel, baisans la terre de leur chère patrie, c'est ainsi qu'ils appellent ces contrées, tout le monde regardait ce spectacle dans un silence; on voyait sortir d'une prison flottante ces vierges consacrées à Dieu, aussi fraîches et aussi vermeilles, que quand elles partirent de leurs maisons: Tout l'Océan avec ses flots et ses tempêtes n'ayant pas altéré un seul petit brin de leur santé. Monsieur le Gouverneur les reçut avec tout l'accueil possible, nous les conduisîmes à la Chapelle, on chanta le Te Deum laudamus, le canon retentit de tous cotés, on beny le Ciel et la terre, et puis on les conduisit aux maisons destinées pour elles, en attendant qu'elles en ayent de plus propres pour leurs fonctions".

C'est en ces termes que le P. Paul Lejeune annonçait l'arrivée au Canada, le 1er août 1639, de trois Jésuites, des premières Ursulines et des premières Hospitalières. Comment ce voyage tout simplement héroïque est-il passé du rêve à la réalité? Quelle est son importance dans notre histoire religieuse? Telles sont les questions auxquelles nous voudrions apporter un commencement de réponse.

Le rêve

Quelle consolation et quelle force pour nous que de pouvoir reconnaître, à chaque phase de cette histoire, la manifeste volonté de Dieu! C'est lui d'abord qui fait naître le rêve dans l'âme de la Mère Marie de l'Incarnation. A une époque où l'Ursuline de Tours ne connaît encore le Canada que de nom, Dieu lui montre, dans une vision céle-

bre, ce futur champ de son apostolat. C'était en 1633, nous dit-elle. Elle voyait clairement, mais elle ne comprenait pas. Elle attenda encore près de six ans avant de comprendre et d'accomplir généreusement cette volonté de Dieu sur elle. Or, pendant ce temps, qui paraît long, sans doute, à la religieuse Ursuline, le Maître divin ne cesse pas un instant de travailler à la réalisation du rêve.

Déjà les Jésuites étaient revenus au Canada. Chaque année, leur Supérieur de Québec, le P. Paul Lejeune, adressait au Provincial de Paris un rapport, une Relation. Aussitôt imprimée, la Relation était livrée avec avidité à la Cour, à la Ville, dans les cloîtres et dans les séminaires. Elle offrait aux lecteurs l'attrait de la nouveauté, le charme d'un style correct, concret, d'une simplicité et d'une sincérité étonnantes avant l'ère des grands reporters. Le P. Lejeune disait les joies et les souffrances du missionnaire, la grande détresse des âmes, l'immense besoin d'apôtres et d'institutions de toutes sortes. Il demandait, en des paroles de feu, et qui nous émeuvent encore après trois siècles, la collaboration de toutes les bonnes volontés pour le salut de tant d'âmes rachetées par le sang du Christ. Car, aimait-il à répéter, et répétait-il sans cesse, il n'y a ni Grec, ni Barbare; "ce bout du monde", les âmes sont aussi précieuses qu'en Europe, puis-que l'elles ont coûté le même prix. L'effet produit par la lecture des Relations fut immense. Nous pouvons en croire le P. Lejeune qui écrivait, après avoir dépouillé sa correspondance de 1636:

"J'apprends qu'en l'Eglise de Montmartre, lieu sacré pour les dévoués de tant de Martyrs et par la présence de tant d'âmes espérées, les Religieuses font à leur tour oraison jour et nuit pour solliciter le Ciel à répandre ses saintes bénédictions sur nos travaux. Les Carmélites sont toutes en feu; les Ursulines remplies de zèle; les Religieuses de la Visitation n'ont point de paroles assez significatives pour témoigner leur ardeur. Celles de Notre Dame conjurent qu'on leur donne part aux souffrances qu'il faut subir parmi ces Peuples; et les Hospitalières croient qu'on les laisse passer l'année prochaine".

Tant de ferveur pour les missions du Canada remplissait de joie l'âme du P. Lejeune; il y voyait le doigt de Dieu, il en espérait de grandes choses dans un avenir encore imprécis, plus rapproché pourtant que n'osait l'espérer sa foi, déjà si grande. En effet, au printemps de 1637, il ne croyait pas encore à la nécessité des Religieuses enseignantes. Il écrivait:

"Je ne diray rien des meres Ursulines, elles m'inscrivent avec un tel feu, et en si grand nombre, et de tant de divers endroits, que si on ouvrait la porte à leurs desirs, on composerait une ville de Religieuses, et il se trouverait dix maîtres pour une escholère... Si elles pouvaient apporter des villes toutes faites et des terres défrichées, je suis d'avis qu'on fust des vaisseaux tout exprès pour les passer; autrement non, Dieu les enlève aussi bien en l'ancienne France qu'en la Nouvelle. Le temps viendra que quelques-unes d'entre elles obtiendront ce que demande une armée, nostre Seigneur en fera le choix".

Or, au moment où le P. Lejeune écrivait, Dieu avait déjà choisi, nous l'avons vu, la Mère Marie de l'Incarnation; et à l'insu, contre l'attente même du missionnaire, le rêve d'un couvent d'Ursulines à Québec était en voie de réalisation. Madame de la Peltrie, jeune veuve de grande famille et de grande vertu, avait comme tant d'autres lu la Relation de 1635.

"Hélas! mon Dieu, avait écrit le P. Lejeune, si les exécutés et les superfluités de quelques Dames de France s'employaient à cette oeuvre si sainte, quelles grandes bénédictions ferait-elles fondre sur leurs familles! Quelle gloire en la face des anges, d'avoir recueilli le Sang du Fils de Dieu pour appliquer à ces pauvres infidèles!"

Du premier coup, Madame de la Peltrie a compris: elle ne saurait mieux employer sa fortune et sa personne qu'à l'instruction des Sauvages du Canada. Résolution énergique, qui étonne le monde, mais que Dieu confirme dans la prière et que les directeurs spirituels approuvent. Que d'obstacles pourtant se dressèrent sur le chemin de la réalisation! C'est d'abord un procès qu'on intente à la jeune veuve, sous prétexte que trop prodigue, elle est incapable d'administrer ses biens; procès qu'elle perd en première instance, mais qu'elle gagne en appel et dans des circonstances où il faut voir la protection de saint Joseph, Patron du Canada. Puis, c'est la maladie:

"elle estoit sur le point de tomber à l'agonie, dont on n'attendoit que le premier moment pour lui donner l'habit des Religieuses de saint Joseph, Patron du Canada. Puis, c'est la maladie:

(Suite à la page deux)

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI 5 JUILLET 1939

BEAU ET CHAUD AVEC ORAGES

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 24.

Même date l'an dernier 70.

Minimum aujourd'hui 18.

Même date l'an dernier 58.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.65. Midi: 29.70.

Chiffres fournis par

Mme L.-P. de Mezi, 7631 rue Saint-Denis,

Montréal.

L'indignation monte contre Bata

Les manufacturiers de chaussures de Montréal tiennent une assemblée et préviennent les unions ouvrières qu'elles devront demander une révision des contrats collectifs si le gouvernement fédéral permet l'entrée de cette industrie tchèque chez nous — Protestations des industriels anglais auprès du gouvernement d'Ottawa — On demanderait un embargo en Angleterre sur les marchandises fabriquées par Bata au Canada

A une assemblée des manufacturiers de chaussures tenue à Montréal, hier, on a attiré l'attention de l'assemblée sur le fait qu'on a multiplié les représentations auprès d'Ottawa pour obtenir du gouvernement qu'il s'oppose à l'entrée des employés supérieurs des usines Bata dans ce pays et qu'on a fait observer de plus aux autorités fédérales que cette société n'a pas rempli ses obligations en Grande-Bretagne.

Or, selon les journaux, le gouvernement vient de permettre l'entrée des techniciens de Bata au Canada et l'agitation est grande en conséquence dans l'industrie de la chaussure.

Tous les intéressés s'accordent à dire que l'installation de telles usines en ce pays créera une concurrence injuste particulièrement aux fabricants de chaussures de cette province, car ils sont tenus à payer un salaire minimum qui est déjà supérieur à celui qui est payé dans les autres pays.

A l'assemblée dont il est question plus haut, il a été unanimement résolu de prévenir l'union des ouvriers de la chaussure et le comité conjoint que si les fabricants Bata s'établissent au Canada, les manufacturiers de chaussures de Québec demanderont au gouvernement de cette province de réduire les salaires au même niveau que ceux qui seront payés dans les fabricants Bata, afin qu'ils puissent être en mesure de concurrencer cette firme tchèque.

OTTAWA, 5. — La nouvelle circule ici que le gouvernement fédéral vient de recevoir un câblogramme de deux associations de l'industrie de la chaussure en Angleterre où celles-ci affirment que les fabricants Bata n'ont pas tenu leurs engagements dans leur pays et qu'à raison de cela elles usent si c'est nécessaire de toute leur influence pour empêcher l'importation dans le Royaume-Uni des produits Bata fabriqués au Canada. On affirme aussi que le gouvernement est avisé de l'envoi d'un mémoire qui confirmera en détail ce que contient en substance le câblogramme.

Le premier ministre de Bulgarie en visite officielle à Berlin

BERLIN, 5. (A.P.) — Le premier ministre de Bulgarie, M. Georges Kiossevanof, est arrivé aujourd'hui à Berlin en visite officielle. La capitale allemande était brillamment décorée pour accueillir le chef de l'un des Etats qui comptent parmi ses meilleurs clients.

Le premier ministre des affaires étrangères Joachim von Ribbentrop s'est porté au-devant du premier ministre bulgare, qui voyage en compagnie de sa femme et de sa fille, et l'a conduit de la gare d'Anhalter au château de Bellevue. M. Kiossevanof doit rendre visite cet après-midi au chancelier Hitler et le gouvernement allemand lui offre ce soir un dîner d'Etat.

La tension s'est relâchée en Europe centrale

VARSOVIE, 5. (A.P.) — Dans les milieux polonais on exprime l'opinion que la tension s'est relâchée en Europe centrale, par suite de la contre-offensive diplomatique de la Grande-Bretagne, de la France et de la Pologne qui aurait produit une profonde impression en Allemagne. Le journal indépendant "Wieszczy Warszawski" estime que la nouvelle situation équivaut à une trêve qui pourrait durer quelque quatre semaines. L'inquiétude n'est cependant pas disparue en Pologne et la thésaurisation à laquelle se livrent les paysans aurait retiré de la circulation une proportion considérable de la monnaie d'argent. L'armée polonaise reste mobilisée et quelques journaux citent encore des indications de la militarisation qui se poursuivrait à Dantzig.

Nombreux députés à Québec

Québec, 5. (D.N.C.) — M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a rencontré le premier ministre ce matin à son bureau. M. Coonan était aussi au Parlement et a reçu une délégation. Le mercredi est la journée des députés et comme d'habitude, les représentants du peuple étaient nombreux ce matin dans les corridors de l'hôtel du gouvernement. Mentionnons MM. P.-A. Lafleur, Antonio Talbot, Hormisdas Langlais, Pierre Bertrand, les Drs Marc Trudel et Arthur Leclerc.

Délégation de Sherbrooke

Québec, 5. (D.N.C.) — Une importante délégation de Sherbrooke s'est rendue ce matin au bureau du premier ministre. Elle était prési-

dée par le maire Marcus Armitage. Les députés ont étudié avec les autorités provinciales le projet de développement hydro-électrique aux Rapides Ulverton, sur la rivière St-François. Il s'agit d'une entreprise très considérable. Les estimations provisoires sont de \$25,000, mais il paraît que ce montant sera tout à fait insuffisant. C'est M. Bourque qui a reçu la délégation.

Pas de feux de forêts

Québec, 5. (D.N.C.) — Bien que la province de Québec ait enfin le plaisir de voir une vague de chaleur succéder à la pluie, et au vent de nord-est, les feux de forêts n'ont pas encore éclaté. M. Henri Kieffer, directeur du service de la protection des forêts, nous a déclaré ce matin qu'aucun incendie ne lui avait été rapporté en ces derniers temps et que la situation est très encourageante.

"... Ce livre si plein, si hardi..."

(Lionel Groulx)

Le "Canada d'Aujourd'hui", du professeur F.-R. Scott

C'est par ces mots que M. l'abbé Lionel Groulx clôt, dans la livraison de juin de l'"Action Nationale", une étude critique du récent livre de M. le professeur F.-R. Scott, le "Canada d'Aujourd'hui", traduction française intégrale de la deuxième édition de "Canada today", parue il y a quelques mois.

Après avoir parlé d'un "livre aussi dense", noté le caractère réaliste et objectif des analyses que fait M. Scott de la situation du Canada en maints domaines, M. l'abbé Groulx écrit: "N'était le sujet si agaçant, avec quel plaisir on lirait les chapitres consacrés par M. Scott à notre politique militaire, les plus nets de l'ouvrage... D'une main vigoureuse, il balaye tous les épouvantails des impérialistes et des "participationnistes": épouvantails d'agressions possibles du côté de l'Asie ou du côté de l'Europe, épouvantails ou prétextes d'un commerce en péril... Si M. Scott l'avait osé, il aurait pu écrire qu'à l'heure actuelle le Canada ne compte qu'un véritable agresseur: l'impérialisme anglais!"

Vers la fin de son étude, concise mais fouillée, du livre de M. Scott, l'abbé Groulx conclut: "En écrivant son ouvrage, M. Scott a pu se rendre compte combien il est peu éloigné de la plupart des points de vue canadiens-français, et de ce que ce livre est tel qu'il peut en souhaiter de cette sorte en langue française!"

Paru en français aux éditions du "Devoir", un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec table et index analytiques et quelques diagrammes, le volume se vend \$1. l'unité franco, à notre service de librairie, ainsi que dans les bonnes librairies de la province.

Tien-Tsin

Les conversations anglo-japonaises

Resserrement du blocus par les Japonais

Tokyo, 5. (A.P.) — L'ambassadeur de Grande-Bretagne au Japon, sir Robert Craigie, a déclaré aujourd'hui que les prochaines conversations anglo-japonaises se limiteront à l'affaire de Tien-Tsin, quels que soient les desirs des Japonais. Il a précisé au cours d'une entrevue aux représentants de la presse qu'il est entendu que les négociations ne porteront que sur les questions locales qui se rattachent à l'incident de Tien-Tsin. Une dépêche de Moukden à l'agence Domei affirme cependant que l'imbroglio de Tien-Tsin est attribuable à la politique favorable au généralissime Tchiang Kai Chek adoptée par la Grande-Bretagne et qu'un règlement est impossible aussi longtemps que cette politique ne sera pas modifiée.

Tien-Tsin, 5. (A.P.) — Les soldats japonais ont encore resserré aujourd'hui leur blocus des concessions anglaise et française de Tien-Tsin et la disette de vivres et de lait se fait plus vivement sentir que jamais. Les marchés de la concession française qui avaient regu jusqu'à quelques approvisionnements sont aujourd'hui vides et les autorités françaises ont établi un système de contrôle pour empêcher les opérations des profiteurs.

L'"American Youth Congress"

Scission sur la question du communisme

New-York, 5. (A.P.) — L'adoption d'une résolution de compromis qui dénonce "toutes les formes de dictature" n'a pas réussi à empêcher la scission au sein de l'"American Youth Congress" sur la question du communisme. Les chefs de 23 des groupements qui constituent cette fédération ont quitté le congrès hier lorsque la majorité a rejeté une résolution qui dénonçait le communisme "parce qu'il est opposé aux principes de la croyance en Dieu, de l'inviolabilité de la propriété privée et de la paix intérieure". La résolution adoptée hier à la dernière séance régulière se contente de dénoncer "toutes les formes de la dictature, quelle soit communiste, fasciste, nazi ou autre".

Les représentants de la minorité ont déclaré que cette résolution n'était qu'un geste vide de sens puisqu'il n'a pas été accompagné des mesures voulues pour enlever le contrôle de la fédération aux communistes et à leurs sympathisants.

Boston, 5. (A.P.) — Le Post de Boston publie aujourd'hui une entrevue du commandant national de la Légion américaine, M. Stephen Chadwick, qui prend à partie Mme Roosevelt à la suite de la lettre de félicitations snas réserve qu'elle a adressée à l'"American Youth Congress". Il a critiqué cette fédération de jeunes pour ses tendances communistes.

Chez le coroner

Un double verdict de destruction personnelle en un moment de folie a été rendu ce matin en Cour du coroner dans le cas de Jeanne Léger, 37 ans, et Elise Avery, deux femmes qui se donnaient la mort il y a quelques jours dans un logement de la rue St-Denis, en s'asphyxiant par le gaz.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu aussi dans le cas de Jean-Guy Lecomp, 4 ans, 378, 7ème avenue, Verdun, écrasé à mort hier soir, par un auto. Un autre verdict accidentel, pour Alcide Bonnier, mort hier des suites d'un accident survenu le 26 juin dernier, angle des rues Angers et Leprohon. Bonnier monté sur une motocyclette entra en collision avec un auto. La victime était âgée de trente ans et demeurait au numéro 1968 de Villiers.

L'accord de Nyon

Le Caire, 5. (CP-Havas) — Le gouvernement égyptien vient de dénoncer l'accord international de Nyon qui avait pour but de faire échec à la guerre sous-marine Méditerranéenne pendant la guerre civile espagnole. Le gouvernement égyptien estime que l'accord n'a plus de raison d'être depuis la cessation des hostilités en Espagne.

La ville de Sorel en défaut

Sorel, 5. — Le juge Arthur Trahan, de la Cour supérieure, a déclaré la ville de Sorel en défaut, parce qu'elle n'a pu rembourser des obligations pour la somme de \$110,000 dues au 1er juin.

La ville sera administrée par la Commission municipale de Québec, jusqu'au rétablissement de ses finances.

Bulletin météorologique

Toronto, 5. (CP) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: beau et chaud avec orages; vallée du bas St-Laurent: vent modéré, beau et chaud avec orages; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: beau et chaud avec orages; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vents modérés du sud-ouest beau et chaud.

Formidable bataille entre Russes et Japonais

TOKYO, 5. (A.P.) — L'armée japonaise annonce aujourd'hui que ses aviateurs viennent de descendre 53 avions soviétiques au cours d'une formidable bataille à la frontière du Mandchoukouo et de la Mongolie extérieure qui constitue une sorte de protectorat de l'U.R.S.S. Quelque 150 appareils auraient participé à la bataille et les Japonais n'auraient subi aucune perte.

Fabrication de Bren en Afrique-Sud

JOHANNESBURG, Afrique-sud, 5. (C.P.-Reuters) — Le "Rand Daily Mail" annonce aujourd'hui que l'on fabriquera prochainement des mitrailleuses Bren en Afrique-sud. Des pourparlers seraient en cours pour la construction d'une usine affectée à la fabrication de ces mitrailleuses.

A l'Université

Séance de la Société d'administration

Licencié en philosophie avec grande distinction

La Société d'administration de l'Université de Montréal tient cet après-midi une séance. Rappellent les noms de ceux qui la composent: Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, chancelier de l'Université; S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette; Alphonse Raymond, président du conseil législatif de la province; Emery Beaulieu, c.r.; J. A. Savoie, gérant général de la régie des boissons de la province; Alfred Ledue, ancien ministre sans portefeuille dans le gouvernement Taschereau; S. A. Baulne, président du Syndicat national d'électricité. Le secrétaire de cette société est M. Marcel Primeau, avocat.

La Faculté de droit annonce que M. Charles Auguste St-Hilaire a obtenu avec grande distinction sa licence en philosophie. Par une licence regrettable, son nom n'avait pas été mentionné lors de la collation solennelle des grades universitaires à la fin de mai dernier.

Le service funéraire de M. Willie Lalonde, étudiant à l'École Polytechnique, mort dans une mine, aura lieu demain à l'église St-Stanislas à 8 heures du matin. Le corps est exposé au no 4579 rue Marquette. Professeurs et étudiants sont invités à assister au service.

Les Juifs

Leur établissement dans le Negeb

Projet présenté au ministre britannique des colonies

Londres, 5. (CP) — Un groupe de députés anglais appartenant à tous les partis et dirigé par le député conservateur sir Frank Sanderson, vient de soumettre à M. Malcolm MacDonald, ministre des colonies, un projet d'établissement de réfugiés juifs dans la région déserte mais fertile de Negeb au sud de la Palestine. Sir Frank Sanderson a exprimé l'avis que les colonies juives pourraient rendre à la région de Negeb la prospérité qu'elle a connue autrefois sous l'Empire romain et il a insisté sur la valeur potentielle de la région pour l'Empire, du point de vue commercial et du point de vue stratégique.

Les principaux points du projet sont les suivants: 1) la séparation de la région de Negeb de la Palestine afin d'en faire un territoire autonome; 2) l'établissement de réfugiés juifs; 3) la construction de routes et de chemins de fer et l'aménagement d'un port à Rafa par la mer d'Israël; 4) l'exploitation commerciale et stratégique de l'Empire.

M. MacDonald s'est déclaré favorable en principe à une enquête sur la possibilité de coloniser le Negeb et il a promis de discuter du projet avec le haut-commissaire de Grande-Bretagne en Palestine.

Le maire Borne chez M. Duplessis

Québec, 5. (D.N.C.) — Le maire Lucien Borne, de la cité de Québec, Mre J.-A. Nadeau, c.r., avocat de la ville; Mre Benoît Pelletier, aviseur légal, et M. C.-R. Fontaine, trésorier, sont arrivés à midi au bureau du premier ministre. Interrogé au sujet des questions que la délégation doit discuter avec M. Duplessis, le maire Borne a déclaré qu'il n'en savait rien et qu'il ne pourrait en parler qu'après l'entrevue. Il s'agit toujours de questions importantes, a dit M. Borne, lorsqu'il est question de la cité de Québec. Il est possible que le problème des théâtres soit étudié, au cours de l'entrevue.

Le renflouement du "Squalus"

Portsmouth, New-Hampshire, 5. (A.P.) — Les techniciens de la marine chargés de renflouer le sous-marin "Squalus", qui a sombré le 23 mai et qui renferme les corps des 26 victimes du désastre, ont réussi à attacher un ponton à l'arrière du submersible et commencé à attacher un autre ponton à l'avant.

A l'hôtel de ville

Pour le "Montreal Tourist and Convention Bureau"

La ville de Montréal souscrit \$25,000 — Achat d'obligations municipales à même le produit du fonds d'amortissement

Mort du Dr Côté, ancien échevin de Saint-Henri

Les représentants du "Montreal Tourist and Convention Bureau" ont rencontré ce matin les membres du comité exécutif et le maire Houde et demandé à la ville de les aider. Le maire a consenti à leur aider \$25,000, à condition que le Bureau reçoive autant de souscriptions volontaires et *bona fide*. Pour chaque dollar souscrit au Bureau, la ville souscrira un dollar.

On a fait valoir que le Bureau, dans ses vingt ans d'existence, a dépensé \$571,000 en publicité touristique en faveur de la ville de Montréal, dont \$34,000 ont été payés par la ville. Le budget annuel a varié entre \$19,000 et \$42,000.

A l'heure présente, les gouvernements dépensent \$1,500,000 par an en publicité touristique et les compagnies de transport un égal montant. Le tourisme rapporte \$270,000,000 dont \$70,000,000 vont à la province de Québec. Les Etats-Unis dépensent annuellement en tourisme \$525,000,000 dont \$255,000,000 vont au Canada.

Le comité exécutif a voté le montant séance tenante.

Le conseil municipal se réunit cet après-midi, sous la présidence du maire Houde pour autoriser l'administration municipale à acheter des obligations de la ville, à même le produit du fonds d'amortissement, afin de payer les secours directs.

M. Zénophile Armour Côté, dentiste, ancien échevin de Saint-Henri, est décédé à l'hôpital ce matin, vers 4 h. Il a été emporté par une congestion cérébrale.

M. Côté a toujours pris une part très active dans la vie politique de Saint-Henri. Au début de 1932, quelques mois après la démission de M. Allan Bray, comme président du comité exécutif, il avait été élu dans une élection partielle, contre M. Damase Saint-Maurice. Il fut réélu en avril 1932, aux élections municipales générales, contre M. Bray. Mais il fut défait par M. Bray aux élections municipales de 1934.

M. Côté fut candidat en plusieurs occasions, dans diverses luttes politiques. Les funérailles auront lieu samedi.

Le Devoir prie la famille en deuil d'accepter ses condoléances.

Le "Père de l'agriculture française"

Il y a 350 ans, Olivier de Serres créa un mouvement de "retour à la terre"

Paris, 5. — Ce mois-ci, la France entière apportera l'hommage de sa gratitude à Olivier de Serres, le "Père de l'agriculture française", à l'occasion de la commémoration de son quatrième centenaire.

Des fêtes de toutes sortes auront lieu en vue d'exalter son génie et de montrer les services inappréciables qu'il rendit à la nation.

Le "Théâtre d'agriculture" fut son chef-d'œuvre. Volume à la fois subtil et judicieux qui fut, en français, la première encyclopédie, aussi bien technique que pratique, sur l'agriculture. Il y a 350 ans, Olivier de Serres créa un mouvement de "retour à la terre", prêchant (et pratiquant) que le vrai, le profond bonheur ne pouvait se trouver qu'à la campagne.

La France rurale doit beaucoup à cet homme de génie, la preuve en sera donnée à l'Exposition rétrospective qui aura lieu à la Bibliothèque Nationale de Paris. Une autre exposition se tiendra également à Lyon, à la même époque, pour rappeler ce que l'industrie de la soie doit aussi à ce gentilhomme fermier. Des milliers seront plantés dans les Jardins des Tuileries, pour rendre hommage à son génie, en même temps qu'une pagette en bronze sera apposée sur ce qui fut sa résidence à Villeneuve de Berg (Ardèche).

Le premier "pèlerin" qui visita la demeure de Serres fut Arthur Young, le fermier anglais, il y a de cela 150 ans. Pour commémorer cette visite, la route entre Vivier et Brioude s'appellera désormais "Route Arthur-Young".

Les passages suivants, extraits des notes de voyage de Young, y seront lus:

"La résidence du grand ancêtre de l'agriculture française, et qui est sans aucun doute l'un des premiers écrivains de cette spécialité que le monde ait jamais vus, je la regardais avec cette sorte de vénération que seules peuvent éprouver les personnes qui se sont adonnées fortement à la recherche de prééclat."

"Deux cents ans après ses efforts, qu'on me permette d'honorer sa mémoire. C'était un excellent agriculteur et un vrai patriote: il n'aurait pas été désigné par Henri IV, pour être son principal agent dans son grand projet d'introduire la culture de la soie en France s'il n'avait pas possédé une grande réputation — réputation bien méritée, puisque la postérité lui a rendu justice."

France et Turquie

L'accord d'Ankara du 23 juin 1939



A gauche: les nouvelles frontières de la Turquie et du mandat français de la Syrie. Surface noire: cédée par la France à la Turquie. A droite: la division du Hatay (ancien Sandjak d'Alexandrette). Surface noire: cédée à la Turquie (environ 4300 km2 avec environ 200,000 habitants). Surface hachurée: restée à la Syrie.

Réceptions hostiles au cardinal Innitzer

L'archevêque de Vienne continue cependant sa tournée pastorale à travers les paroisses autrichiennes du nord-ouest

Vienne, 5. (A.P.) — On apprend aujourd'hui que l'archevêque de Vienne, S. Em. le cardinal Théodore Innitzer, continue sa tournée pastorale à travers les paroisses autrichiennes du nord-ouest en dépit des réceptions hostiles qui lui ont été faites dans trois localités: Nieder-Russbach, Ziersdorf et Koenigsbrunn. Il semble bien qu'il faille attribuer ces manifestations au ressentiment des nazis contre les gouvernements de Dollfuss et de Schuschnigg qu'ils qualifient de "cléricaux" et contre le cardinal-archevêque de Vienne en particulier parce qu'il ne serait pas intervenu en 1934 pour sauver la vie des deux nazis exécutés pour le meurtre du chancelier Dollfuss.

200,000 Allemands du Tyrol italien pourront choisir entre l'Italie et l'Allemagne

Berlin, 5. (A.P.) — On s'attend à ce que des milliers de citoyens italiens d'origine allemande des régions de Bolzano et de Merano dans le Tyrol italien commencent sous peu une migration à travers les Alpes pour aller s'établir en Allemagne. Les gouvernements allemand et italien se sont entendus pour faciliter leur départ et leur rétablissement en Allemagne.

Les quelque 200,000 Allemands qui habitent ces anciennes provinces autrichiennes devenues territoire italien auront l'occasion de faire leur

Noyé aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.) — Un inconnu s'est noyé mystérieusement dans le fleuve St-Laurent, sur la fin de la soirée, hier. On lui a lancé des câbles et des ceintures de sauvetage, mais l'inconnu ne fit aucun effort pour s'en saisir. Personne ne vit l'individu tomber à l'eau. Ce fut le bruit de sa chute qui donna l'alarme. L'accident se produisit entre le quai de la traversée municipale et celui de la Canada Steamship Lines.

Le seul indice d'identification du noyé qu'on possède est son chapeau demeuré sur le quai. Le corps n'a pas encore été repêché.

Violente collision près de Lauzon

Québec, 5. (D.N.C.) — Un gros autobus et un camion sont venus hier en collision sur la route Lévis-Montmagny, près de Lauzon.

Les deux puissants véhicules filaient dans la même direction quand l'autobus, voulant prendre les devants, les occupants du camion se sentirent subitement lancés hors de la route avec une force qu'ils ne pouvaient songer à maîtriser. La poussée fut si vigoureuse que la lourde machine sauta un fossé profond, enfouissant une première clôture, entra dans les arbustes, coupa un fil d'acier, entra dans un champ, chez M. Arthur Brulotte, brisa une deuxième clôture et s'arrêta finalement dans un champ d'orge appartenant à l'hospice Gray. Aucun des occupants du camion ne fut blessé, les occupants de l'autobus s'en tirant également sains et saufs. Les deux voitures ont cependant des dommages considérables.

Pour infractions à la loi des liqueurs

Plusieurs personnes trouvées coupables d'infractions à la loi des liqueurs ont été condamnées à des amendes variées il y a quelques heures.

Henri Gauthier, trouvé coupable d'avoir tenu un débit clandestin, passera un mois en prison et paiera les frais du procès ou à défaut trois autres mois; Léopold Deschatelets, deux mois, les frais ou trois autres mois; Conrad Simoneau, \$300, les frais ou un mois; Hector Moreau, Henri Aubry, Charles Pelletier, Alfred Savoie, des personnes arrêtées dans des débits clandestins, paieront \$10, les frais ou passeront huit jours en prison.

A Washington

Washington, 5. (AP) — Le comité des affaires étrangères du Sénat vient de retarder encore une fois la révision de la loi de neutralité que s'efforce d'obtenir l'administration Roosevelt en remettant à samedi l'étude du projet Bloom qui a déjà reçu l'assentiment de la Chambre des représentants. Le sénateur Pat Harrison, démocrate du Mississippi, qui présidait la séance, a déclaré que le délai s'imposait du fait que plusieurs membres du comité des affaires étrangères sont en même temps membres du comité des finances qui doit étudier de main les amendements projetés à la loi de la sécurité sociale.

L'accident de l'Islet

Québec, 5. (D.N.C.) — La police provinciale enquête sur le drame de l'autobus qui s'est déroulé hier dans le comté de l'Islet. Comme nous le relatons ailleurs, un homme a été tué et un autre blessé. Le conducteur de l'auto n'a même pas arrêté après l'accident. On est à la recherche, mais à l'heure où nous allons sous presse, aucun rapport n'était parvenu aux bureaux de la police.

La monnaie aux Etats-Unis

Washington, 5. (A.P.) — La trésorerie des Etats-Unis a brusquement changé de politique et décidé de ne pas publier de déclaration sur la situation monétaire ou du prix d'achat de l'argent avant que le Sénat se prononce sur la fin de la journée sur le bill de la monnaie,

Si vous voyagez.

Adresser-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif de compagnie de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et séjours, chèques de voyages, passeports etc. Téléphonez: BELair 3361



Directrice: Germaine BERNIER

De son balcon...

J'étais toute petite quand je suis allée pour la première fois. Assise sur son balcon, elle souriait parfois aux enfants de la rue... je la trouvais belle, mais de cette beauté qu'on prête aux statues figées dans une attitude rigide et éternelle et ma cervelle enfantine se demandait: "Qu'est-ce que ça veut dire?" Ce n'était pas son visage, bien sûr: elle était mariée à un barbu; rien qu'à lever la tête, d'ailleurs, on pouvait apercevoir son visage de mari en train d'effacer la joue d'un client...

Son ménage terminé, la petite madame s'installait à son poste d'observation et ne le quittait que pour manger ou dormir. Jamais un livre ou une broderie... pour au moins lui orner les mains!

De son balcon, elle en a vu des choses! D'abord, les dévotions savoureuses d'une vendue déclamée entre le Dupont et des Durand. Et puis les serments d'amour échangés par le petit Machin et la petite Chose, accoudés à la clôture mitoyenne, les soirs de lune.

Des drames aussi: elle était là, le jour où, vis-à-vis son balcon, un pauvre gosse fut violemment heurté par une automobile...

Sur son balcon, toujours, quand on rapporta à la voisine, folle de douleur, le corps d'un mari, tué dans un accident d'usine.

Les malheurs survenus autour de son observatoire ne l'ont pas trop abattue; elle y est encore, mais elle n'est plus belle du tout: ses cheveux bleus ont perdu leur éclat, ses yeux, leur blancheur; le contour de son visage est devenu flou et empâté: c'est maintenant une femme entre deux âges, submergée par l'insignifiance et la banalité de ses jours couleur de pluie.

Et je me prends à la plaindre. Ce doit être si triste de regarder vivre les autres, d'assister à l'agitation, au mouvement, sans y participer jamais, et de sentir, sans avoir le courage d'y répondre, l'appel de la vie qui monte, dans un bruissement monotone et continu.

Pauvre femme! de son balcon, elle devrait en pleurer, des choses... MARIE-PAULE

La nécessité du sel enfin établie

La science dissipe enfin de façon catégorique la fausse théorie selon laquelle on accusait souvent le sel de nuire à la santé, de durcir les artères, de délubrifier les jointures, de former des dépôts et de prédisposer aux rhumatismes. On mentionne en effet que, selon les recherches de plusieurs savants physiologistes, le sel perdu par la transpiration doit être récupéré, sous forme de sel de table ou de comprimés de sel fin. Pour jeter plus d'éclaircissement encore sur la question, le grand magazine américain *Safety Engineering* fait enquête auprès des médecins les plus réputés des Etats-Unis. Le périodique résume ainsi la moyenne des opinions recueillies: "Etant donné que les comprimés de sel ont un bon effet plus considérable que le danger d'ingérer quelque chose qui pourrait exposer un très petit nombre de personnes, on devrait vulgariser l'emploi du sel, pendant les périodes de grandes chaleurs, ou dans les ateliers où règne une température élevée."

Voilà donc, ce nous semble, des preuves concluantes. Si l'on veut éviter les crampes musculaires et même les défaillances, quand le soleil de juillet nous darde de ses rayons, prenons du sel.

Les bonnes recettes

SAUMON AU GRATIN

1 paquet de nouilles aux oeufs Catelli fines, sel, 1 petite boîte de saumon, 2 onces de fromage râpé ou un demi-paquet de fromage "pimento", 1 tasse de lait, 1/2 petit oignon (tranché).

Jetiez les nouilles aux oeufs dans de l'eau bouillante salée et laissez bouillir durant 7 minutes. Egouttez. Faites un mélange du saumon, du fromage, de l'oignon et du lait. Ensuite, ajoutez les nouilles bouillies et mettez au four durant 10 minutes avant de servir.

BONHEUR MALHEUREUX

Tout m'est un charme pur, et tout m'est un regret,
Près de vous, dont j'espère et rêve la présence,
Car je songe que l'heure au bruit fin disparaît,
Que je vous aime, et que voici venir l'absence.

Je vous regarde rir au fond de vos yeux clairs,
Et je me dis que leur lumière va s'éteindre,
Que je ne verrai plus dans vos regards si chers
En un baiser divin nos deux âmes s'éteindre!

Où, tout m'est un regret, tout m'est une douceur...
Mélancolique amant dont le cœur faible tremble,
Je pense: O mon amie, ô ma petite sœur,
Pourquoi ne pouvons-nous vivre toujours ensemble!

Mais il me faut me taire et garder mon secret.
Mon bonheur, près de vous, ressemble à la souffrance.
Tout m'est une caresse et tout m'est un regret,
Et mon cœur, cependant, heureusement mourait

Du doux mal que me fait votre chère présence!

Albert LOZEAU

Célébrités contemporaines.

Jacques Delille

(1738-1813)

Jacques Delille, originaire de l'Auvergne, fut élevé par charité au collège de Lisieux. Il dut à sa parfaite connaissance des classiques sa nomination de professeur à Beauvais, puis à Amiens et enfin à Paris. Sa traduction en vers des *Georgiques*, parue en 1769, obtint un succès considérable et valut à son auteur la chaire de poésie latine au Collège de France. L'Académie lui ouvrit ses portes en 1774.

Ruiné par la Révolution, il fut déporté dans les îles, puis en France en 1802, il publia son éloquent dithyrambe sur l'immortalité de l'âme, que les révolutionnaires, dix ans plus tôt, n'avaient pas accepté. Au nombre de ses œuvres il faut citer: *Les Jardins*, *Les Trois règnes de la nature*, un recueil de poésies fugitives et une adaptation en vers du *Paradis perdu* de Milton.

Jacques Delille connut la popularité la plus enviable. Par suite des railleries que les romantiques prodiguèrent aux curieuses phrases de Delille, ce poète est tombé dans l'oubli. On pourrait cependant glaner dans son œuvre un petit choix de beaux vers.

A Paris, les amis de Delille, son esprit, ses vers qu'il lisait à merveille d'une voix charmante, lui ouvrirent les salons littéraires de Mme Geoffrin, de Mlle de Lespinasse, de Mme du Deffand. Bernier de Saint-Pierre s'éprenait pour lui d'une vive amitié, le duc de Narbonne l'avait pour familier; Turbot, Marmonet, Buffon applaudissaient à ses lectures.

Nul n'avait plus d'esprit que notre poète, même son compagnon et rival Champfort, ou son adversaire Rivarol, mais il était aimé, tandis que ceux-ci étaient redoutés. Delille était bonhomme, et ses épiques ne blessaient pas.

Pendant la tourmente révolutionnaire, le poète se contenta de ne pas attirer l'attention. Baisant la tête sous l'orage, il se fit petit. Il faillit cependant être arrêté en 1792.

Invité par Robespierre à composer un chant pour la fête de l'Être suprême, il refusa, disant qu'après tout "la quillotine était fort commode, fort expéditive et qu'il ne la craignait pas". Cependant, sur de nouvelles instances, il composa un magnifique dithyrambe sur l'immortalité de l'âme, où il eut le courage d'élever la voix contre la tyrannie sanglante des maîtres du moment.

Où, vous qui de l'Olympe usurpant le tonnerre
Des étouffées loix renversez les autels,
Tremblez, vous êtes immortels!

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolés-vous, vous êtes immortels!

Lorsqu'il lui ces stances au Co-

mité, le représentant Chaumette, qui aimait Delille, déclara que le moment n'était pas venu de publier l'œuvre.

Mme Delille fut pour le poète une compagne dévouée, et son respect pour la gloire de son mari ne se démentit jamais; toutefois, elle était d'un caractère difficile.

Delille avait un traité avec son éditeur qui lui donnait six francs par vers, aussi, sa femme, économiste par nature et obligée de faire face aux dépenses, imposait-elle au poète un certain nombre d'hémistiches, trente vers par exemple, avant de sortir. De crainte que Delille ne prit la clef des champs pendant qu'elle vaguait aux soins du ménage, elle l'enfermait dans son cabinet.

— Allons, M. Delille, disait-elle, il faut battre monnaie.

Où, ma chère, répondait-il, mais quand on frappe trop souvent cette monnaie, elle passe pour fausse.

Un soir, à Londres, il y avait chez Chateaubriand une lecture. Au moment de commencer, on s'aperçut que Delille n'est pas là. On l'attend, car il ne manquait jamais ces soirées. Comme il ne vient pas, deux amis vont le chercher. Ils le trouvent couché.

— Ah! mon cher, vous êtes malade?

— Non, non...

— Et il regarde sa femme avec des yeux désespérés.

Mme Delille n'avait trouvé rien de mieux, pour empêcher son mari de sortir et l'obliger à aligner des vers; que de cacher ses vêtements.

Les amis interviennent, on obtient que Delille rentre dans ses habits et se rende chez Chateaubriand. Le lendemain, il dut faire double besogne.

Mme Delille était sujette à de dangereuses colères; le poète n'était pas à l'abri des coups.

Un jour raconte-t-on, dans un moment de courtoisie, elle lança à la tête de son mari un gros volume in-4. Celui-ci le ramassa, et, très doucement:

— Madame, dit-il, ne pourriez-vous vous contenter d'un in-8?

Les dernières années de Delille furent entourées de respect et de vénération. Nul ne contestait sa royauté littéraire. Les jeunes gens l'aimaient. Il avait au Collège de France un suppléant qui tenait sa chaire de poésie latine; il y paraissait quelquefois; les acclamations le saluaient.

A l'Académie il était accueilli avec un empressement flatteur. Le 9 avril 1812, l'aimable vieillard présida la séance annuelle. Lorsqu'il parut, l'assemblée retentit d'acclamations chaleureuses. Le poète lut un discours sur Montaigne. A la sortie, des milliers de spectateurs le reconduisirent chez lui. "On se fait difficilement, dit-il, de ses biographies, une idée exacte de son immense popularité."

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphone: BELAIR 3361

Locutions formées par le mot "oreille"

Etre tout oreilles. — Ecouter avec la plus grande attention.

Se boucher les oreilles. — Ne rien vouloir entendre, se refuser énergiquement à écouter.

Ventre affamé n'a pas d'oreilles. — Le rossignol a beau offrir au milan de le régaler d'un concert, l'oiseau vorace reste insensible (La Fontaine, Fables, livre IX, 16).

Parler à l'oreille. — Tout bas, secrètement.

Avoir l'oreille de quelqu'un. — Etre écouté avec faveur, avec complaisance, et par conséquent être influent auprès de la personne qui vous écoute.

Se faire tirer l'oreille. — Hésiter, opposer de la résistance, ne céder que difficilement.

Montrer le bout de l'oreille. — Laisser voir où on en veut réellement venir, sous une apparence mensongère. Lorsque l'âne, revêtu de la peau du lion, semait la terreur autour de lui, "un petit bout d'oreille, échappé par malheur, découvrait la fourbe et l'erreur". (La Fontaine, Fables, livre V, 21).

Prêter l'oreille. — Ecouter avec soin.

Dormir sur les deux oreilles. — Dormir d'un sommeil profond et tranquille. Cette expression est une mauvaise traduction d'un proverbe latin correspondant. Les Latins disaient: Dormir sur celle des deux oreilles que l'on veut, c'est-à-dire dormir aussi bien couché sur le côté droit que sur le côté gauche.

Les murs ont des oreilles. — Si nous voulons tenir nos actes ou nos entretiens secrets, veillons à ce qu'ils n'aient pas de témoins indiscrets.

Les oreilles ont dû vous tinter. — On a parlé de vous en votre absence, et il a dû se faire à ce moment dans votre oreille un bruit révélateur.

Tenir le coup par les oreilles. — Etre dans la situation critique d'un chasseur qui, ayant pris par les oreilles un animal cruel, ne saurait en rester longtemps le maître. Donc, se trouver dans une position embarrassante et dangereuse. (L. Martel).

Ne pas l'entendre de cette oreille. — Ne pas être de cet avis, se refuser à ce qui vous est proposé ou à ce que l'on demande de vous.

Faits et glanes

Pour être mandarin

Angoisse des familles, terreur des candidats, les concours sévissent dans le monde entier; pour être quelque chose, surtout pour être quelque-*un*, il faut avoir un diplôme. Mais les risques des examens ne sont rien dans nos pays, comparés à ce qu'ils étaient en Chine il y a seulement un quart de siècle.

Transportons-nous au pays des mandarins, et voyons les rites qui s'accomplissent alors.

C'est le huitième jour de la huitième lune. Au chef-lieu de chaque province, une ville de bois sort de terre: elle est composée de 12,000 maisonnettes en planches de 1 m. 20 de côté sur 2 mètres de haut.

Une partie en est aménagée pour 3,000 maîtres, examinateurs, surveillants et domestiques. Le reste servira de demeure ou de prison aux candidats. Prison rigoureuse! deux jeunes élèves, pour avoir communiqué, furent condamnés à mort et exécutés devant leurs camarades. Celui qui s'aide de notes est châtié par le supplice de la cangue. Bien plus! l'ignorant qui a l'inconvenance de se présenter et qui remet une copie inexistante reçoit cinquante coups de bambou sur la plante des pieds.

Si les travaux corrigés, on proclame les résultats en une séance solennelle et publique. Les lauréats reçoivent chacun pour récompense une paire de chaussures à semelles épaisses et un bonnet

Le centenaire des Petites Soeurs des Pauvres

5,500 religieuses prodiguent leurs soins à 50,000 vieillards dans 307 maisons

Paris, 5 (P.C.-Havas) — Il y a cent ans, dans un humble bourg de Bretagne, Soeur Marie de la Croix, née Jeanne Jugan, fondait les Petites Soeurs des Pauvres. C'est cet anniversaire que la France catholique célèbre hier sous la présidence du cardinal Suhard, archevêque de Reims. A l'heure actuelle les Petites Soeurs sont environ 5500 et prodiguent leurs soins à 50,000 vieillards, dans 307 maisons, dont 111 sont en France, 1 en Belgique, 27 en Angleterre, 51 en Espagne et au Portugal, 20 en Italie et en Suisse, 2 en Turquie et en Hongrie, 10 en Asie, 4 en Afrique, 62 en Amérique du Nord et du Sud, 8 en Océanie. La maison-mère est restée dans la petite ville de Saint-Pern, pour accueillir le cardinal Suhard, pour accueillir la joie, jalonnée d'arcs de triomphe et pavées aux couleurs de tous les pays où il y a des Petites Soeurs des Pauvres. Outre seize évêques ou archevêques, le cardinal Suhard s'est rendu auprès de la Mère supérieure générale, qui lui a révélé que dans cinq noviciats de l'ordre se préparent actuellement 236 novices et 112 postulantes parmi lesquelles de nombreuses anglaises, françaises, américaines, indiennes et espagnoles.

Le samouraï va se battre

Quand un guerrier japonais, un samouraï, partait se battre, jadis, sa femme lui préparait la coupe de l'adieu et parfumait son casque.

La coupe était celle qui sert dans les cérémonies religieuses, faite d'une terre dont les pores absorberaient très vite le liquide qu'on y verse, du saké (eau-de-vie de riz), ou le plus souvent, de l'eau claire. On la choisait aussi poreuse, pour signifier que le temps presse et qu'il faut se hâter de la vider.

Quant au casque, il était parfumé de musc. Cela voulait dire que le samouraï était décidé à mourir sur le champ de bataille: il tenait que son casque répandît une agréable odeur, afin qu'on reconnût sa noblesse et que le parfum rendît moins âcre au vainqueur l'odeur de la tête coupée.

Le casse-noix

Le casse-noix est un oiseau de la taille du geai, qui porte un paleot chocolat parsemé de taches rondes d'un blanc sale qui ne font pas un merveilleux effet. Il habite en France tous les districts forestiers montagneux: Vosges, Franche-Comté, Pyrénées.

On le rencontre de temps à autre pendant l'hiver dans les forêts du Midi et du Centre, voire dans les vergers. Sa véritable patrie est au delà des Alpes, dans le Tyrol, en Hongrie, plus loin encore.

Il a le bec droit du pic, grimpe comme lui le long des arbres, cavale comme lui dans les cavités ténébreuses.

Il aime l'intérieur des noix et des noisettes, et s'amuse à casser ces fruits dans ses heures de désœuvrement. Il fait provision de ces fruits, qu'il dépose dans les creux des vieux chênes. Le fruit du hêtre, la faine, est aussi pour lui un régal. Comme l'écureuil a les mêmes goûts que lui et fait comme lui des provisions, il s'empare du magot de l'écureuil pour enrichir le sien, toutes les fois que l'écureuil se rencontre.

Au demeurant, une pauvre bête, d'assez triste figure, qui s'éloigne peu des lieux où elle a reçu le jour et fait peu parler d'elle.

Bureau de placement gratuit

L'Association professionnelle des Employés de bureau prie messieurs les professionnels, courtiers, gérants de maisons d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son bureau de placement, 853 rue de Sherbrooke, tél. FR. 2665, de 10 h. à midi et de 2 à 5 h. du soir, pour les services de sténodactylo bilingues, caissières, comptables, téléphonistes, etc., etc. Compétentes et très recommandables.

Retraite à Béthonie

Il y aura une retraite spéciale à Béthonie, 14, rue de la Loi, DOLLAR 8026, du 8 au 9 juillet. Elle commencera samedi le 8 à 2 h. pour se terminer dimanche le 9 à 4 h. 30. Cette retraite sera présidée par le R. P. Raphaël, O.M.I. Il y aura une retraite pour jeunes filles, du 10 au 11 juillet. Cette retraite sera présidée par le R. P. Saint-Georges, O.M.I. Il y aura une autre retraite spéciale du 12 au 13 juillet, du samedi à 2 h. au dimanche à 4 h. 30. Cette retraite sera présidée par le R. P. Paquin, S.V.P. Il y aura une retraite pour dames du 17 au 18 juillet. Cette retraite sera présidée par le R. P. Salvator, O.F.M. Les personnes qui désirent prendre part à ces retraites, sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

Les Saints Martyrs Canadiens

Un pèlerinage aura lieu en leur honneur, le 26 août prochain à l'occasion du 111e centenaire du Fort Sainte-Marie, dans la province d'Ontario, à Midland, près de la Baie Georgienne.

Comme la vie et la mort des SS. Martyrs Canadiens sont intimement liées à ce fort doublement cher à la piété et à l'histoire du Canada il convient de faire de ce pèlerinage une réussite spirituelle complète.

A cette fin, un appel vibrant est lancé à tous les fidèles clients des SS. MM. CC. Les prix sont extrêmement bas et à la portée de toutes les bourses.

Les pèlerins partiront le samedi 26 août à 8 h. p.m., heure avancée, de la gare Bonaventure, et seront de retour à Montréal le lundi, à 6 heures 30, a.m.

Pour tous renseignements, s'adresser au R. P. Jos. Payne, S.J., directeur spirituel du pèlerinage, 1855, rue Rachel est, Am. 1104.

(Communiqué)

Funérailles de Mme Joseph Girard

St-Célestine, 5 — La paroisse de Saint-Célestine a rendu un bel hommage d'estime à la mémoire de Mme Joseph Girard, née Charron, (Georgine), décédée le 11 juin à Victoriaville, à 79 ans, après une courte maladie de trois jours.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine C. Arseneau, supérieur du séminaire de Nicolet, et le service fut chanté par le fils de la disparue, M. l'abbé Arthur Girard, aumônier des SS. de l'Assomption de Nicolet, assisté comme diacre et sous-diacre de M. les abbés C.-E. Brassard et A. Bellet. Son Exc. Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, chanta l'absoute, accompagné de M. les chanoines J. Bourgeois et B. Morin. M. l'abbé G.-E. Roberge dirigeait les cérémonies.

Pendant le service, des messes furent dites par MM. les abbés F. Tetreau, curé de Manseau, et J.-C. Poisson, aumônier des Buissonnets de Nicolet.

A Porger, la chorale de Saint-Célestine, sous la direction de M. le vicaire Hector Joyal, exécuta avec succès la messe des morts de M. le chanoine Geo. Panneton.

Aux choeurs soixante-dix prêtres avaient pris place, pendant qu'une belle assistance remplissait la vaste nef de l'église.

Mme Joseph Girard laisse neuf enfants. Ce sont: Mme A. Bellet, (Aurore), de Montréal; Rév. Sr Stanislas de Kostka, (Yvonne), des SS. de la Miséricorde de Chicago; Mme Lucien Morin (Berthe), de St-Célestine; Mme Alex. Vanasse, (Alice), de Montréal; Mme J.-C. Tremblay (Annette), de Richmond; Mme Alf. Martineau (Lucile), de Manchester, N. H.; Mme A. Goudreau (Marthe), de Victoriaville; Rodolphe, de Roberval, et l'abbé Arthur, de Nicolet.

Près de trois cents offrandes de messes, bouquets spirituels, lettres et cartes de sympathie, fleurs et télégrammes avaient été envoyés.

L'introuvable lauréat du "Prix Barthou"

Paris, 5. — M. Jacques Chevalier qui vient d'obtenir le prix académique Louis Barthou, est un grand voyageur. Dès que le prix lui fut attribué, ses amis voulurent le féliciter. Mais où? A Grenoble, dont il est le doyen à la Faculté des lettres? Absent. A Paris, où il vient souvent séjourner dans sa famille? Absent. A Gêrilly, où il a sa maison familiale à l'ombre de la forêt de Tronçais? Absent.

M. Jacques Chevalier était en Bulgarie, où la très vieille université d'Ohrida lui décernait le titre de docteur "honoris causa". Cependant que l'Espagne l'attend pour le recevoir en qualité de membre de son Académie nouvelle.

— Je? Non. Mais tous les refuges sont pareils.

Aidés par Provost, ils eurent promptement terminés leurs préparatifs et ils s'attablèrent.

— Nous ne sommes plus qu'une bande de lous affamés, si je juge des autres par moi-même, dit Robert en tendant son assiette. Dieu! que cette soupe chaude sent bon! Quelle aubaine!

— Oui, elle est fameuse, répliqua Sabine. Des lous? Des ogres même, voilà ce que nous sommes. Paris est loin, n'est-ce pas?

— Ne n'en parlez point, gémit Jacqueline. Je sens que je ne pourrai plus rentrer dans certaines de mes robes. Comme ce seront naturellement les plus jolies, vous jugez du désastre. Tant pis! Est-ce qu'il y en a encore, de cette soupe?

— Plus du tout! fit Robert. Nous avons tout mangé. Mais voilà des sandwiches... et confortables! On sait les faire dans le pays. Seulement, y en aura-t-il assez? Du train dont nous allons...

(A suivre)

EATON



Choses et autres

DE L'AIR FRAIS...

Ne laissez pas la chaleur vous accabler... durant juillet et août... les mois les plus chauds de l'année! Sur tout lorsqu'il y a moyen... à la portée de tout le monde... d'avoir de l'air frais à volonté!

Grâce à l'éventail ou ventilateur électrique... la température devient supportable... on se sent mieux disposé à faire son travail... on repose mieux... on garde sa belle humeur!

Si vous n'en avez pas à vous la main... n'hésitez pas à vous en procurer au plus tôt... vous ne saurez trop vous féliciter de cette heureuse acquisition! Il y en a une grande variété de modèles... en différentes tailles... dans tous les prix! Les uns ont des ailettes en métal... les autres en caoutchouc... ils sont fixes... ou inclinables... ou oscillants, ceux dont le mouvement de va-et-vient projette l'air dans toutes les directions... Le moteur est silencieux ou fait entendre un vrombissement très doux...

Certains ventilateurs ont une manette sur le pied pour régler la vitesse de rotation!

Venez les voir fonctionner au rayon des appareils électriques, cinquième étage... Vous ne voudrez pas retourner à la maison sans en emporter un!

T. EATON & Co. LTD. DE MONTREAL

Oiseaux de mon pays

PAR ALICE DUCHESNAY

Le livre de Madame Duchesnay, que précède une préface élogieuse du Frère Marie-Victorin, est une œuvre de vulgarisation. L'auteur veut faire connaître à tout le monde, petits et grands, cette science ornithologique trop négligée chez nous, qui procure pourtant à ses adeptes tant de plaisirs intellectuels et artistiques.

Ouvrage de vulgarisation, mais, en même temps, œuvre d'art. Madame Duchesnay n'a pas la science mécanique. Elle tient à nous instruire en souriant. Chaque chapitre prend la forme d'un conte, d'un dialogue, parfois d'un apologue. Toujours, en tous cas, la matière nous est présentée d'une façon attrayante.

Il existait déjà au Canada, des catalogues d'oiseaux. En français, nous n'avions guère que ceux de Dionne ou de Le Moine. Mais ces ouvrages, bien vieux d'ailleurs, s'adressaient aux spécialistes. Le livre de Madame Duchesnay comble une lacune puisqu'il joint à l'agrément littéraire la stricte d'une documentation au fait des recherches les plus récentes. On l'adopte dans les écoles; on le donnera en prix; on l'emportera à la campagne pour se renseigner sur les bêtes fascinantes que sont les oiseaux. Il sera par là même utile à la ville car les citoyens aussi ont leur faune ornithologique.

De beaux dessins de Mademoiselle Francoise Desrochers ajoutent à l'agrément du livre et à son utilité.

Madame Duchesnay n'est pas une inconnue dans le monde de nos lettres. Elle a dirigé des revues et les lecteurs de la *Revue moderne* ou de la *Revue populaire* se rappellent ses contes aimables et écrits d'une plume alerte. Son premier livre consacré à une réputation due au seul talent.

Oiseaux de mon pays, édité chez Garneau à Québec se trouve au *Devoir*. Il se vend 75c l'exemplaire.

Feuilleton du "Devoir"

L'ÉPREUVE DE LA NEIGE

par CLAUDE FAYET

24.

(Suite)

— Un refuge! un vrai refuge! répétait Robert enthousiasmé. Rien qui sente la civilisation...

— Ça, non, reconnut Jacqueline. Mais dites donc, ne manifestez pas une admiration aussi éperdue. Si vous adoptiez ce style dans vos futures constructions, votre carrière pourrait en ressentir de fâcheux contrecoups.

Il haussa les épaules.

— Rien à craindre, allez. Mais c'est dommage. La maison primitive, regardez si c'est beau! Ni téléphone, ni salle de bains! Quel miracle!

— N'en parlez ici, conseilla Sabine en simulant un petit frisson. Ils étaient sortis sur le terrain.

— Regardez! poursuivait le jeune architecte, en montrant d'un grand geste le rustique édifice. Du bois et de la toile ondulée. Pourquoi chercherions-nous autre chose, dans le métier?

— Vous avez tort, c'est vrai, approuva Jean-Luc.

Il était en effet charmant, ce refuge. Les parois de bois brun tranchaient hardiment sur la blancheur environnante. Le toit dispara

M. Godbout précise son programme politique, notamment au sujet de la colonisation

Le chef libéral serait pour le maintien du bill no 5 sur les mines, à condition qu'il ne s'applique pas au stage de la prospection minière

Le patronage démolisateur — La fusion des ministères de l'agriculture et de la colonisation — Appel aux oppositionnistes

M. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, est revenu hier à Montréal, après sa tournée politique dans le nord-ouest de la province, où il a parcouru les cinq comtés de Temiscamingue, Abitibi, Pontiac, Gatineau et Hull.

Il a rencontré les journalistes à l'hôtel Windsor, hier après-midi, et il en a profité pour préciser son programme politique, notamment au sujet de la colonisation.

La colonisation

M. Godbout a constaté que le colon avant d'avoir pu construire son logis et ses bâtiments de ferme, avait dû défricher et ensemen- cer assez de sol pour en retirer sa subsistance, soit surmoût de obstacles innombrables et qui l'empêchent de développer son industrie agricole.

M. Godbout estime qu'il faudrait mieux organiser la colonisation comme une vaste entreprise qui appellerait en quelque sorte l'œuvre de colonisation italienne dans les marais Pontiac. Le gouvernement ouvrirait lui-même les paroisses de colonisation, ferait d'abord les routes, puis les travaux de grand drainage, construirait les maisons et bâtiments de ferme et défricherait sur chaque lot une étendue suffisante pour permettre au colon d'en tirer sa subsistance, et de vivre de l'agriculture tout de suite.

Ces terres ainsi organisées par le gouvernement seraient vendues aux colons suivant des conditions avantageuses et l'on pourrait alors faire revivre l'institution du crédit agricole aux colons.

Ces travaux, pour être avantageux, seraient exécutés sur une grande échelle, avec la machinerie voulue, et en tirant parti des ressources locales, pour l'électricité, etc.

M. Godbout raccorde à ce projet la solution du problème-chômage, dans une large mesure. Ces vastes travaux entrepris par le gouvernement offrirait de l'emploi à des milliers et des milliers de chômeurs et de tous métiers, — car il y aurait la construction, les travaux de chemins, le défrichement, etc. Ces travaux pourraient se poursuivre une grande partie de l'année.

M. Godbout estime que de cette façon, il en coûterait moins cher au gouvernement pour chaque famille de colon établie, que le colon au lieu de vivre péniblement et dans des conditions lamentables pendant des années, mériterait une existence convenable et gagnerait mieux son cher-sol. M. Godbout croit que parmi les milliers de gens employés aux travaux et qui seraient ainsi réduits au travail de la terre, il y en aurait un bon nombre qui s'intéresseraient à l'établissement sur les fermes aménagées.

"Je crois, dit M. Godbout, que pour les colonies nouvelles, il vaudrait mieux, désormais, que le gouvernement s'occupe lui-même d'ouvrir les terres et les paroisses à la colonisation, d'y employer les hommes, et une fois la terre prête à recevoir les cultivateurs, le village une fois édifié, d'y inviter les familles. Le gouvernement a eu autrefois un système de crédit au colon; il serait peut-être bon d'y revenir."

M. Godbout dit qu'il ne s'agit pas pour le gouvernement de défricher tout le lot, mais une partie suffisante pour permettre au colon de mener immédiatement une existence réellement agricole, et de l'aider au moyen de primes pour le défrichement du reste ou d'une partie de ce qui reste.

"Je l'ai dit et j'insiste particulièrement sur cette vérité: C'est que la solution du problème du chômage et du problème économique en général résident avant tout dans l'agriculture et la colonisation."

"Il faut l'établissement et surtout le maintien sur la terre d'un plus grand nombre de gens. Il ne faut pas se faire d'illusions. Malheu-

reusement, on constate que les fils de cultivateurs continuent à se diriger vers la ville, en nombre considérable."

On fait alors observer que la terre offre l'avantage d'absorber un nombre quasi illimité de familles, en autant qu'elle leur fournit la nourriture, le gîte, le chauffage et le vêtement.

Le bill no 5

M. Godbout précise aussi son programme politique au sujet des mines. On sait que ce bill adopté par la Législature, vers 1937, stipule que ceux qui veulent exploiter les ressources naturelles appartenant au gouvernement de la province, doivent s'incorporer en vertu de la loi des compagnies de Québec.

M. Godbout n'a aucune objection à ce que cette loi soit appliquée pour l'exploitation des mines, mais il prétend qu'elle devrait être amendée de façon à ne pas s'appliquer à la prospection. Qu'on permette aux individus et compagnies de faire les recherches, sans qu'ils soient obligés de s'incorporer sous l'empire de la loi des compagnies de Québec, et qu'on applique la loi, lorsque la période d'exploitation commence."

M. Godbout serait donc pour le maintien du bill no 5, mais à condition qu'il ne s'applique pas au stage de la prospection minière.

"Quant au domaine minier que j'ai visité là-bas, dit-il, j'espère que le gouvernement adoptera un amendement au bill no 5 qu'il a fait adopter à la session de 1937, je crois. Il s'est produit à cause de ce bill un arrêt dans la prospection, arrêté qui peut ralentir et compromettre l'essor et le développement des mines, ainsi que les possibilités agricoles des alentours, car les cultivateurs, là-bas, produisent en vue de ce nouveau marché des centres miniers. Je crois qu'au stage de la prospection tout le monde devrait être bienvenu à sonder les possibilités de notre sol. Comment voulez-vous qu'une compagnie, incorporée ailleurs que dans Québec, vienne faire les frais d'une autre incorporation chez nous avant même de savoir ce que contiennent ses claims. Le gouvernement actuel se vante d'un développement minier considérable en Abitibi et au Temiscamingue. Qu'on ne l'oublie pas: tout le développement minier qui se fait actuellement, se fait sur la prospection entreprise sous l'ancien régime."

M. Godbout observe aussi que la prospection se fait dans une certaine mesure par des particuliers peu fortunés, et c'est cette prospection qui permet plus tard les grands développements industriels. Il est d'avis qu'on ne doit pas l'entraver par la nécessité de l'incorporation tant qu'on n'est au stade des recherches, et qu'on ne doit exiger l'incorporation en vertu des lois de Québec, que pour la période d'exploitation.

M. Godbout dit que les départements de Colonisation et de l'Agriculture, devraient être sous l'autorité d'un seul ministre, et d'un seul sous-ministre. "Je suis d'opinion, dit-il, que ces deux ministères de l'Agriculture et de la Colonisation devraient être fusionnés en un seul, étant donné qu'il s'agit d'un domaine où les intérêts sont identiques ou à peu près, et qu'il s'agit d'agriculture. Il ne devrait y avoir qu'un seul ministre pour assurer l'unité et la logique de direction."

De même il devrait y avoir un sous-ministre ayant juridiction sur les deux départements et qui représenterait l'idée directrice de son ministre dans l'application du programme. En-dessous du sous-ministre, il pourrait y avoir des chefs de service pour la direction de chacun des départements."

Un journaliste demande alors à M. Adélard Godbout, ce qu'il pense des travaux de voirie dispersés

dans les quatre ministères de la colonisation, des mines, de la voirie et des travaux publics. M. Godbout répond alors: "Je crois qu'en tant que possible, les mêmes principes devraient s'appliquer dans le domaine de la voirie."

Appel à tous les oppositionnistes

Comme M. Damien Bouchard, au cours de l'assemblée tenue à Hull, avait fait une invitation pressante à M. Oscar Drouin, pour revenir au parti libéral, mais n'avait pas parlé des autres, tandis que M. Godbout avait fait l'invitation pour comprendre MM. Leduc, Hamel, Drouin, et autres, un journaliste s'enquiert des sentiments du chef libéral sur la question.

"Pour défaire le gouvernement actuel, dit M. Godbout, tous ceux qui veulent travailler avec nous sont les bienvenus. Il est très important de déloger le gouvernement actuel, d'abord au point de vue financier, parce que nous allons à une situation rien moins que désespérée. Mais il y a autre chose, et c'est peut-être plus important que la situation financière. Ici, je veux parler de l'abaissement de la morale sous le nouveau régime. La politique de patronage est pratiquée partout sur une très haute échelle. Le gouvernement veut tout contrôler; il veut s'attacher les gens dans tous les domaines. Et, ce qui m'inquiète particulièrement, c'est que le gouvernement a tenté de créer dans la province, depuis trois ans de patronage et de contrôle, une mentalité de dépendance vis-à-vis du gouvernement. J'espère qu'il n'y a pas de gens qui croient que le gouvernement constamment travaille à faire dépendre de lui le plus de monde possible, et rien n'est plus démoralisant pour notre population."

Le patronage

M. Godbout insiste auprès d'un journaliste pour qu'il tienne compte de la nuance dans l'expression de sa pensée. Il n'a pas dit que la population avait une mentalité de patronage, mais que le gouvernement a tenté de lui insuffler, par une politique de patronage, des positions et de faveurs, dans tous les domaines. Et la tâche du gouvernement qui succéderait au gouvernement actuel sera d'autant plus difficile, précisément à cause de la mentalité que le gouvernement Duplessis aura essayé de créer dans la province. J'espère qu'il n'aura pas réussi."

M. Godbout dit qu'il est très content de sa tournée politique et qu'il a été très bien reçu, tant au point de vue politique que social, partout. "Les deux comtés du nord montrent un développement considérable depuis que je les ai vus pour la première fois il y a quelques années. Il y a deux ans je suis allé dans la région minière, mais je n'ai visité que les mines. Les cultivateurs semblent bien encouragés et ils ont la promesse d'une belle récolte."

Quant aux colons, je crois que le ministre de la colonisation ferait bien de faire un voyage là-bas pour voir les améliorations urgentes à apporter. Il y a des colons qui n'ont pas encore reçu les primes pour les travaux effectués en 1937, et qui auraient dû être payés en 1938. J'ai constaté, en causant avec les colons et les curés, dans chaque village de colonisation que j'ai visité, que l'on ne veut pas du système de travaux des colons sur les chemins, mais qu'on voudrait que le colon puisse travailler sur son lot et y gagner là son argent."

Réveil libéral

M. Godbout dit qu'il a constaté un fort réveil du libéralisme dans ces comtés et qu'il est convaincu de remporter ces comtés lors des prochaines élections.

Il ajoute que si M. Duplessis ne trouve pas à emprunter l'argent nécessaire pour la province, il sera probablement forcé d'aller devant le peuple.

M. Godbout félicite M. Edouard Thellier du beau travail d'organisation qu'il a fait.

La neutralité des Etats-Unis

Un embargo sur la vente des armes aux belligérants constitue-t-il le meilleur moyen d'éviter la guerre?

Washington, 5 (AP) — Le président Roosevelt insiste pour obtenir une législation de neutralité à sa convenance et la question se pose actuellement au comité des affaires étrangères du Sénat de savoir si l'on ne renoncera pas à tout projet de loi de neutralité pour cette année. Le différend entre l'administration et ses adversaires se résume à ceci: un embargo sur la vente des armes aux belligérants constitue-t-il le meilleur moyen d'éviter la guerre?

Le président Roosevelt a déclaré hier à des journalistes que la décision de la Chambre des Représentants de maintenir l'embargo sous une forme modifiée pourrait contribuer à déclencher une guerre en Europe et ajouter aux difficultés des Etats-Unis. Les rapports reçus par le secrétaire d'Etat indiquent, dit-il, que le nouvel embargo a été accueilli avec satisfaction chez les nazis et les fascistes. Il a ajouté que le premier objet de la politique étrangère de son gouvernement est de prévenir la guerre dans le monde et qu'il appuie entièrement le secrétaire d'Etat Cordell Hull qui combat l'embargo sur la vente des armes.

Les isolationnistes du Sénat soutiennent par contre que le maintien de l'embargo constitue le moyen le plus sensé pour empêcher que les Etats-Unis soient entraînés dans une nouvelle guerre.

Le gouverneur de la prison à CFCF

Le gouverneur de la prison à Montréal (à Bordeaux), le Dr Sylvio Lafortune, donnera une causerie ce soir, à 8 h. 45, au poste CFCF sous les auspices de la Ligue du progrès civique et du Municipal Service Bureau.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Notes Maritimes

Le navire de guerre *Berwick*, en visite à Montréal, est reparti hier pour Terre-Neuve et des ports de la côte américaine. Le *Berwick* est le navire de tête de l'escadre de l'Amérique et des Antilles de la Royal Navy. Plusieurs milliers de Montréalais sont allés visiter cette unité maritime, pendant son séjour ici. Le *Berwick* reviendra dans nos eaux en 1941, année à laquelle prendra fin son service actuel.

Le nouveau navire *Mauretania* fera deux croisières dans les mers du sud cet hiver. Il quittera New-York le 26 janvier prochain, puis le 22 février.

Vendredi matin, le *Montclare*, du Canada Pacifique, partira pour Glasgow, Belfast, Liverpool, sous le commandement du capitaine W.S. Brown. On remarque sur les listes du bord les noms des passagers suivants: M. et Mme Robert Doutré, M. et Georges Doutré d'Oké; Mlle Alice Miller, d'Ottawa.

Le *Duchess of York* rentrera dans le port samedi en provenance de Belfast, Glasgow.

L'île-de-France quittera New-York demain, portant à son bord les éminents passagers suivants: MM. Alexis Carrel, auteur de *L'Homme et l'Inconnu*, Jean Giraudoux, écrivain français bien connu; et M. James Roosevelt, frère du président des Etats-Unis.

Ordination de M. l'abbé Robert Dubuc à Nicolet

Nicolet. — Jeudi, le 29 juin, dans la cathédrale de Nicolet, S. Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, a conféré le sacrement de l'Ordre à M. l'abbé Robert Dubuc, fils de M. et Mme Evariste Dubuc, de Nicolet. L'évêque était assisté par M. l'abbé Robert Charland et M. l'abbé Paul-Emile Côté. Le nouvel ordonné était accompagné par le R. P. Lucien Dubuc, S.M.M., son frère.

M. l'abbé Robert Dubuc naquit à Nicolet en 1904. En 1930, il commençait ses études classiques au séminaire de St-Victor. Il fit ses deux années de philosophie au séminaire de Nicolet, ainsi que ses quatre années de théologie.

La famille Evariste Dubuc a donné quatre prêtres à l'Eglise. Ce sont M. l'abbé Robert Dubuc, du diocèse de Nicolet, nouvel ordonné; M. l'abbé Georges Dubuc, du diocèse de Nicolet, le R. P. Lucien Dubuc, S.M.M., des Pères Montfortains, vicaire à Ste-Hélène, Montréal, et le R. P. Denis Dubuc, O.M.I., des Oblats de Marie-Immaculée, curé à Aldous, Sask.

Trois filles se firent religieuses: Sœur Anne-Marie et Sœur Eustelle-de-l'Eucharistie, des Sœurs de l'Assomption, toutes deux décédées; Sœur Rita-du-Crucifix, des Sœurs de la Providence à Rivière-du-Loup.

Vendredi matin, le 30 juin, M. l'abbé Robert Dubuc célébra sa première messe dans la cathédrale de Nicolet, accompagné de M. l'abbé Wilfrid Messier, curé de la cathédrale, S. Exc. Mgr Albini Lafortune assistait au prône, accompagné de M. le chanoine Calixte Arseneau, supérieur du séminaire, et de M. l'abbé Ch.-Edouard St-Germain, curé de Ste-Monique. Le R. P. Lucien Dubuc, S.M.M., fit le sermon de circonstance. Les élèves de l'Académie des Frères, sous la direction de M. l'abbé J.-B. Mathieu, firent les frais du chant.

Le midi, un banquet fut servi à l'Hôtel du Christ-Roi. On remarquait à côté du nouveau prêtre son père et sa mère, M. l'abbé Wilfrid Messier, curé, Mgr Antonio Camilleri, M. l'abbé Georges Dubuc, le R. P. Lucien Dubuc, S.M.M., M. le chanoine Lucien Hébert, M. l'abbé Ch.-Edouard St-Germain, Sr Rita-du-Crucifix, Sr Eva-de-Jésus, M. Antonio Elie, député, et Mme Elie.

Dans l'après-midi, il y eut réunion à la maison paternelle. De nombreux parents et amis étaient présents.

Le dimanche, 2 juillet, le nouveau prêtre chantait sa première messe solennelle, accompagné du R. P. Lucien Dubuc, S.M.M., et de M. l'abbé Paul-Emile Côté comme diacre et sous-diacre. S. Exc. Mgr Albini Lafortune assistait au prône, accompagné de M. l'abbé Emile Lauzière et de M. l'abbé Oscar Morin. M. l'abbé Georges-Etienne Roberge remplissait les fonctions de cérémoniaire.

Le soir, le nouveau prêtre chantait ses premières vêpres, assisté par le R. P. Lucien Dubuc et M. l'abbé Ouellet, vicaire, et donnait la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le sacre de Mgr Charbonneau

Ottawa, 5. — Le sacre de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, évêque élu de Hearst, aura lieu le 15 août. L'évêque consacrerait sera S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa.

S. Exc. Mgr Charbonneau partira, une dizaine de jours plus tard, pour prendre charge de l'administration de son diocèse.

M. Manion à Montmagny, dimanche

Québec, 5 (DNC) — M. R.-J. Manion, chef du parti national-conservateur, déclenchera sa campagne dans la province de Québec par une tournée d'une semaine en Gaspésie. M. Manion, commencera sa tournée à Montmagny dimanche le 9 juillet, pour rencontrer les électeurs de Montmagny-L'Islet et il terminera à la Rivière-du-Loup le 15 juillet, par une grande assemblée.

Départ de 32 colons

M. Marc R. Meunier, du service de la colonisation du Canadian National, accompagnera le 6 juillet le groupe de 32 colons des diocèses de Montréal et de Québec, qui vont s'établir dans les cantons Béarn, Berry, LaSalle, Palmoré, Preis, sac, Cléry, Hébert et Demei- ses.

Le groupe se compose de treize chefs et de deux familles. Ils voyageront dans une voiture spéciale du Canadian National.

Les livres

"Ça, au moins, c'est de la géographie"

La "Géographie générale" de Raoul Blanchard — Le "Centre du Canada français" en préparation — L'étude sur la "Plaine de Montréal"

Les ouvrages de géographie de Raoul Blanchard sur la province de Québec vont constituer l'étude fondamentale de la géographie dans cette province. Tel est l'avis de la plupart des maîtres de l'enseignement. A date, la *Géographie générale*, manuel mis à la disposition des professeurs et des élèves l'automne et l'hiver derniers, est considérée comme le meilleur manuel encore adopté dans les maisons d'enseignement secondaire. Les autres ouvrages géographiques québécois de M. Blanchard viennent heureusement compléter et développer la partie de ce manuel, nécessairement résumée, consacrée au Canada et, notamment, à la province de Québec. Déjà deux gros volumes sont parus sous le titre de *L'Est du Canada français*. Ce matin, M. Issaly, directeur littéraire de la maison Beauchemin, nous annonce que les travaux d'impression des volumes contenant les études de la Région du fleuve, des Cantons de l'Est et des Laurentides sont en bonne voie et qu'ils viendront bientôt s'ajouter à ceux de *L'Est du Canada français*. Le titre en sera le *Centre du Canada français*.

En raison de la maladie, causée par un surcroît de travail, l'étude géographique québécoise la plus récente du géographe grenoblois, l'abbé l'été dernier, n'est pas encore parvenue à Montréal. On sait qu'elle porte sur la *Plaine de Montréal*. Mais, dans une lettre récente à M. Issaly, M. Blanchard annonce son expédition prochaine vers les rives du Saint-Laurent.

De même, à propos de M. Blanchard, M. l'abbé Albert Tessier, du séminaire des Trois-Rivières, animateur du mouvement régionaliste trifluvien, nous fait précéder de ce matin une critique de la *Géographie générale* du savant français. "Ça, au moins, c'est de la géographie", dit-il, en reprenant le mot d'un éducateur dont il tait le nom. M. Tessier a accompagné pendant plusieurs jours M. Blanchard dans ses randonnées laurentiennes.

Le Tavi de l'exposition photographique de l'Artisanat, à l'île Ste-Hélène, a même rapporté de lui des clichés pittoresques. Sa connaissance de l'auteur ne pouvait que lui faciliter l'étude et la compréhension du manuel en deux volumes de M. Blanchard. Voici ce qu'il en dit:

"Ça, au moins, c'est de la géographie"

"Je cherchais depuis quelque temps à rencontrer un professeur ayant utilisé dans sa classe le nouveau manuel de Géographie générale de notre grand ami Raoul Blanchard, un manuel scolaire ne se juge pas à une simple lecture.

"J'ai été servi à souhait. Et l'éducateur y est allé avec feu: "Ça, au moins, c'est de la géographie". Blanchard aurait été heureux, non pas à cause du compliment, mais parce que ce grand professeur aime le dynamisme... et que le dynamisme est chez les professeurs de géographie."

"La faute n'en est pas à la matière elle-même, la plus riche et la plus variée qui se puisse encore dans les pages d'un manuel! Il y a de tout dans la géographie; il suffit d'avoir passé une journée avec Raoul Blanchard pour s'en convaincre. Malheureusement la vaine curiosité des manuels nous présente tout juste des données de surface, froides et dénuées de toute vie, sèches comme des statistiques, alignées sans souci de montrer les rapports que les liens de révéler les influences des éléments en cause sur l'histoire humaine."

"Avec Raoul Blanchard, on devait s'attendre à autre chose qu'un catalogue. Limité à deux volumes de format réduit, le célèbre géographe ne pouvait jouer des coudes à son aise et ceux qui connaissent sa verve le regretteront. Même prisonnier, Blanchard reste un grand maître. Il a condensé, serré, comprimé son texte, mais les professeurs qui voudront en tirer de belles leçons passionnantes ont là tout ce qu'il faut. A condition de travailler, de fouiller les pages, d'en extraire le suc."

"Le professeur de géographie que j'ai interrogé s'est servi toute l'année du nouveau manuel de Blanchard. Il confesse qu'il lui a fallu travailler beaucoup plus qu'avec les anciens manuels; mais il a été payé de sa peine et ses élèves ont pris goût à la géographie. On ne peut souhaiter meilleur témoignage."

"M. Raoul Blanchard a établi son texte spécialement à l'intention des élèves de la province de Québec. Il en a pas fait un manuel à l'usage des petits. Les illustrations et les cartes sont nombreuses, bien choisies, mais elles n'ont rien pour séduire l'œil ou l'imagination. C'est un manuel d'étude, non un catalogue illustré."

"Je n'entreprendrai pas une analyse de ce nouveau manuel, dont il faut souhaiter l'adoption dans toutes nos maisons d'enseignement secondaire. Il est temps qu'on se mette à enseigner à nos adolescents et adolescentes de la vraie géographie!"

"Le tome I de cette nouvelle Géographie générale comprend 45 pages de Généralités qui sont un modèle de condensation éloquent! L'Asie passe ensuite, dans 24 pages; l'Europe occupe 76 pages; l'Afrique, 34 l'Insulinde, 8 et l'Australie et l'Océanie, 8."

"Le tome I est consacré aux Amériques, comme il convient. L'Amérique du Sud se limite à 30 pages; l'Amérique du Nord latine s'en tient modestement à 9 pages, puis les *Etats-Unis* couvrent 60 pages. Le Canada à la part du lion: 105 pages! Sur ces 105 pages, notre province de Québec tient à elle seule 61 pages... et ce n'est pas tout! Les professeurs devront, pour être à la hauteur de leur rôle, ajouter à ces 61 pages des commentaires et des notions empruntées à la

somme géographique incomparable que sont les 4 volumes de Blanchard: L'EST DU CANADA FRANÇAIS. Il faudrait faire à tous nos professeurs de géographie un cas de conscience très grave à ce sujet.

"Raoul Blanchard a mis au sujet de notre province sa prodigieuse érudition. Grâce à lui, nous possédons une étude d'une ampleur, d'une richesse dont aucune région d'Amérique n'offre l'équivalent. Soyons à la hauteur d'un pareil privilège."

Abbé Albert TESSIER

N.B. — Rappels que ce manuel de Géographie générale est vendu par notre Service de Librairie du Devoir, 83 francs, soit \$1.50 chaque volume.

L'histoire de notre littérature de Mgr Camille Roy

Parmi les nouveautés canadiennes, deux livres d'universitaires viennent de paraître (1): le *Manuel d'Histoire de la Littérature canadienne de langue française*, par Mgr Camille Roy, de la Société royale du Canada, vice-recteur de l'Université Laval, de Québec; et *Les Universités catholiques*, leurs gloires passées, leurs tâches présentes, par le Père Georges Simard, O.M.I., membre de l'Académie canadienne Saint-James d'Acquin.

L'ouvrage de Mgr Roy est une réédition de son *Histoire de la Littérature canadienne-française*, l'historien littéraire a largement retouché son livre. Il l'a condensé, mis à jour, etc.

Ainsi au chapitre de la philosophie, de la sociologie et de l'éducation, on trouve un nom aussi prestigieux que celui de Son Eminence le cardinal Villeneuve, qui n'apparaissait pas dans les éditions précédentes. De même celui de Maurice Olivier, d'Ottawa, du Père Georges Simard, O.M.I., de Léopold Richer, correspondant parlementaire du *Devoir* à Ottawa, et autres. Au chapitre du roman: trois noms nouveaux, entre autres: Léopold Desrosiers, l'abbé Félix-Antoine Savard, Ringuet. Le volume est relié de toile et réduit à 200 pages. Il s'orne de nombreuses photos d'écrivains.

"Les Universités catholiques"

Quant au livre du Père Simard, il traite des universités catholiques du point de vue général. La table des matières annonce: préface, avant-propos, Universités dans l'Eglise, Doctrine catholique et universités. Comme dit son préface, Mgr Louis-Ad. Paquet, de l'Université Laval de Québec, "l'une des préoccupations dominantes du révérend Père Simard est de montrer à nos lecteurs quelle importance croissante prennent aujourd'hui les sciences physiques et expérimentales, et quelle large place il convient de leur faire dans les programmes de l'enseignement."

(1) Ces deux livres sont en vente à la Librairie du Devoir: celui de Mgr Roy, 81 francs; celui du Père Simard, 60 cents franco.

"Madame mère"

Paris, 4 (Havas) — Augustin Thierry, qui porte un beau nom et soutient la gloire de son ancêtre, va publier "Madame Mère", un livre vivant et nourri d'anecdotes et de documents sur celle qu'on appelle la mère des Rois, Laetitia Bonaparte. Le portrait est tracé certes avec enthousiasme et l'auteur fait sien le sentiment de Napoléon en écrivant: "C'est ma mère que je fais du bien", mais il apparaît que Napoléon n'écoula pas toujours les sages conseils de la vieille dame corse que la fortune de son fils ne grisa point.

Par ailleurs, la famille de l'Empereur était plutôt assez difficile à tenir en mains et la mère de Napoléon devait très souvent atténuer la susceptibilité de ses fils ou de leurs épouses. "Madame Mère" connaît le privilège d'appartenir à l'histoire anecdotique du premier Empire, pourtant si souvent écrite, de nombreux traits nouveaux, qui, bien reliés, en font un livre d'histoire fort intéressant.

A la "Canadian Authors Association"

Halifax, 5 (C.P.) — A l'issue de sa 18e convention annuelle aujourd'hui, la *Canadian Authors Association* a procédé à ses élections. Mme Madge Macbeth, d'Ottawa, a été élue présidente de l'Association en remplacement de M. Leslie-Gordon Barnard, de Montréal.

Les Montréalais qui figurent parmi les officiers à sa tête sont: John Murray Gibbon, l'un des cinq vice-présidents; le juge Edouard Fabre-Surveyer, conseiller; MM. Roderick S. Kennedy et Percy-N. Jacobson, membres de l'exécutif.

M. Thindar à Washington

Washington, 5 — M. Gilbert Thindar, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de France, représentera cette Compagnie, aux cérémonies qui se dérouleront en novembre à Washington pour le cinquantième anniversaire de l'Université catholique américaine.

Mort de M. Jean de Rovera

Paris, 5 — M. Jean de Rovera, directeur de la *Tribune des Nations* et ancien directeur de *Comœdia*, vient de mourir à son domicile parisien. Il était âgé de 41 ans. Son service funèbre a eu lieu en l'église de Saint-Honoré d'Eylau.

Kateri Tekakwitha

Une vie nouvelle de Kateri Tekakwitha La plus belle fleur épanouie au bord du St-Laurent

Un livre nouveau sur Kateri Tekakwitha, par Mlle Guilberte-C. Bouvier; lettre-préface de S. Ex. Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean; présentation par le R. P. Antonio Poulin, S.J., vice-postulateur de la cause. Un livre rempli d'intérêt, de fraîcheur... et d'images; un livre nouveau, un livre attirant pour tous.

Volume de 150 pages, au comptant, 50 cts; par la poste, 55 cts. Service de Librairie du "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Lord Riverdale nous écrit

Sheffield (Angleterre), le 24 juin 1939

M. le directeur, Le Devoir, Montréal, Canada, Monsieur,

Je viens justement d'arriver d'une tournée au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, et je suis vraiment frappé du fait que ceux qui importent des articles d'Angleterre ne se sont pas encore rendu tout à fait compte de l'énorme amélioration qui s'est produite dans l'organisation de notre outillage de production depuis 1918.

Il n'y a nul doute que les années difficiles qui ont suivi 1929 ont été mises à profit par les fabricants de la Grande-Bretagne pour se procurer de nouvelles installations, se débarrasser des matériels vieillissants démodés, et appliquer résolument les résultats des recherches scientifiques et industrielles à organiser leur production. Il en résulte que nous sommes aujourd'hui en mesure de produire, dans presque toutes les branches de l'industrie, plus d'articles d'une qualité vraiment supérieure que par le passé, et cela à un tel point que, même après avoir pris en considération les difficultés qui se sont quelquefois senties à cause de l'accumulation des commandes en vue du réarmement, nous n'avons à envisager aucun inconvénient, lorsqu'il s'agit de fournir à l'étranger tout ce que nos amis à l'étranger pourraient désirer et à la faire avec toute la célérité désirée; il en résulte qu'il n'y a nullement lieu d'avoir la moindre inquiétude à conclure des contrats à longue échéance.

Le gouvernement britannique se rend parfaitement compte que le commerce d'exportation de l'Angleterre est sa condition essentielle d'existence, car c'est le seul moyen à notre disposition de nous mettre en mesure de payer les denrées alimentaires et les matières premières qui nous sont indispensables; en conséquence le gouvernement britannique accorde aux exportateurs toute la protection et leur donne tous les encouragements qui pourraient leur être utiles.

Il existe des difficultés en ce qui concerne les contingentes, les tarifs et les licences à l'étranger; difficultés qui certainement n'ont pas été créées par le gouvernement britannique, mais qui sont devenues une série normale d'obstacles que les exportateurs s'attendent à rencontrer et s'efforcent patiemment de surmonter.

Dans toute l'industrie britannique, il existe une atmosphère de confiance et un désir enthousiaste de développer le commerce d'exportation, et on se rend compte que ce résultat ne peut s'obtenir, comme j'en suis convaincu, que si les chefs de maisons se rendent à l'étranger pour étudier personnellement sur les lieux les besoins des différents marchés; or il y en a un grand nombre qui ont adopté cette méthode et vont étudier quels sont les besoins réels des conditions que la concurrence les force à envisager; et alors, à leur retour, ils se mettent résolument à élaborer un plan qui leur permette de donner la plus grande satisfaction aux acheteurs en ce qui concerne le prix, la qualité et les conditions de livraison.

Seulement nous réussissons à regagner la confiance des clients dans le monde entier, je crois que nous sommes sur le point de voir se produire une amélioration extraordinaire dans le commerce international. C'est le manque de confiance qui a empêché cette amélioration de se produire. Et, prenant en considération, d'autre part, l'amélioration dans les conditions d'existence de la population en général, à laquelle tous les pays du monde ont le légitime désir de s'attendre, qui, de fait, aurait dû se produire depuis longtemps, nous avons tout lieu d'envisager un avenir souriant.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

RIVERDALE

N. de la R. — Cette lettre de lord Riverdale, de la *Capital Steel Works*, de Sheffield, Angleterre, nous a été écrite en français. Nous la publions sans la moindre retouche.

Exposition

— DE —

NEW-YORK

De Montréal, 15 juillet 1939 à bord du

La Nouvelle-Zélande et les guerres impériales

Le ministre Nash a été mal interprété

Dublin, 5 (C.P.). — M. Walter Nash, ministre des finances de la Nouvelle-Zélande, a nié, hier soir, avoir déclaré que la Nouvelle-Zélande n'envairait vraisemblablement pas de nouvelle force expéditionnaire en Europe, comme elle l'avait fait en 1914, advenant une guerre dans laquelle la Grande-Bretagne serait impliquée.

Cette déclaration avait été attribuée à M. Nash par des nouvelles qui l'avaient interviewé après un banquet d'Etat au château Dublin, lundi soir.

"Je n'ai jamais rien dit de la sor-

te", affirme le ministre dans un discours prononcé devant la section de l'Eire de la Parliamentary Association. "Ce que j'ai dit c'est qu'il semblait peu probable que la Nouvelle-Zélande s'engage d'avance à envoyer une force expéditionnaire outre-mer mais qu'elle prendrait toutes les mesures nécessaires pour lui permettre de défendre les idéaux démocratiques.

"De toute façon le gouvernement de la Nouvelle-Zélande ne se compromettra pas. Il attendra les événements pour savoir, quoi faire quand l'heure l'exigera".

Les souverains anglais en Belgique

Leurs Majestés visiteront ce pays en octobre

Londres, 5 (C.P.). — Le roi Georges VI et la reine Elisabeth, revenus, il y a quelques semaines, de leur voyage au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve, ont annoncé, hier, qu'ils avaient accepté une invitation qu'on leur a faite de visiter la Belgique du 24 au 27 octobre. Un communiqué publié par le palais de Buckingham dit que les souverains ont reçu cette invitation avec beaucoup de satisfaction et qu'ils l'ont acceptée avec le plus grand plaisir. Leurs Majestés iront en Belgique pour rendre au roi Léopold une visite qu'il fit à Londres en novembre 1937.

Ce sera la seconde fois que le roi et la reine quitteront l'Angleterre pour se rendre dans un pays ami du continent depuis qu'ils ont été couronnés, il y a deux ans. Ce sera aussi la troisième visite des souverains à l'étranger. L'été dernier, ils avaient passé une semaine en France. La visite de Leurs Majestés à la Belgique servira à démontrer, une fois de plus, au monde que des liens étroits unissent la Grande-Bretagne à ce petit pays européen qui se conduisit si bravement au début de la Grande Guerre.

L'invitation formelle du roi Léopold avait été reçue, ici, il y a quelques temps. Tout indique déjà que le roi et la reine arriveront à Anvers, le 24 octobre, à bord d'un navire de guerre britannique. Ils visiteront l'exposition internationale de Liège avant de rentrer dans leur capitale.

Suppression d'une courbe dangereuse

Québec, 5 (C.P.). — Le ministre provincial de la voirie a annoncé qu'il ferait disparaître une mauvaise courbe de plusieurs accidents récents, sur la route provinciale, près des Eboulements, dans le comté de Charlevoix.

La Saint-Jean-Baptiste à l'Epiphanie

L'Epiphanie, 5 (Spécial au Devoir). — La paroisse de l'Epiphanie a voulu faire de la Saint-Jean-Baptiste de 1939 une manifestation qui, pour être moins solennelle que celle d'il y a deux ans, n'en fut pas moins marquée d'un cachet aussi original qu'intéressant. Le matin du 25 juin, aux messes régulières du dimanche, le curé de la paroisse, M. l'abbé Georges Robitaille, faisait un vibrant appel au patriotisme bien compris, c'est-à-dire à un patriotisme qui s'inspire du passé et des leçons innombrables de l'histoire.

La fête proprement patriotique eut lieu le soir. Elle débuta par une procession à laquelle prirent part, outre la fanfare locale, tous les groupes spécialisés: scouts, jécistes, jécistes, jécistes, jécistes, etc. Cette procession fut suivie d'une "veillée d'armes" impressionnante, dans l'église paroissiale.

Sitôt la cérémonie religieuse terminée, les paroissiens se groupèrent autour du presbytère pour entendre les orateurs au programme.

Cette soirée patriotique était sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette, qui avait bien voulu se rendre à l'Epiphanie pour la circonstance.

Les principaux orateurs, présentés par M. le curé Robitaille, furent: M. l'abbé C. Clément, vicaire de la paroisse, qui parla au nom de la Société St-Jean-Baptiste locale; M. Eugène Contant, représentant de la jeunesse; M. Edouard Majeau, maire du village et préfet du comté; M. Charles-Edouard Ferland, député du comté aux Communes; M. Adhémar Raynault, député du comté à l'Assemblée législative; M. le chanoine Louis-Philippe Lamarche, curé de la cathédrale de Joliette; M. l'abbé Wilfrid Gaillet, directeur des œuvres diocésaines d'action catholique.

C'est S. Exc. Mgr Papineau qui tira les conclusions de la soirée. Il insista sur le fait que la Saint-Jean-Baptiste ne doit pas être la fête d'un seul jour durant l'année, mais la fête de chaque jour, celle qui

préside à la stricte observance des devoirs chrétiens (messe, communion, prière dans les relations entre jeunes gens, surveillance des parents, paiement de la dime, etc.). La soirée se termina par un léger goûter au presbytère, suivi immédiatement d'un feu d'artifice très réussi.

Feu M. Eugène Demers

M. Eugène Demers, ancien maître-boucher bien connu du nord de la ville, est décédé hier matin, à l'hôpital Notre-Dame après une longue maladie, à l'âge de 69 ans.

Lui survivent: deux fils, MM. Alfred et Arthur Demers, de Montréal; quatre filles, la Rde Soeur Eugène-de-la-Croix, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, de Lachenaie; Mme J. Rodolphe Ducharme (Yvonne), Mme Hermann Brasseu (Irene), Mme Rosaire Mongeau (Alice), de Montréal; un frère, M. Wilbrod Demers, de Haverhill, Mass.; deux sœurs: Mme Marcel Gauthier, de Saint-Sylvestre, et Mme Henri Houle, de Saint-Gertrude, de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, dont Mmes Henry Laubert et Alfred Miron, de Montréal, et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 h. 30, en l'église St-Arsène.

Mort subite de M. Percy Wood

M. Percy W. Wood, surintendant pour la firme J. & R. Weir, ingénieurs maritimes, 33 rue Nazareth, a été frappé d'angine de poitrine hier après-midi, alors qu'il était à jouer au golf avec sa femme, au terrain de golf du Country Club de Saint-Lambert. Le Dr J. R. Oulspott, de Saint-Lambert, appelé en toute hâte, constata la mort. Le défunt était âgé de 61 ans et habitait Montréal depuis un demi-siècle.

Mgr Antoniutti en avion

S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a quitté Ottawa, hier soir, par l'avion d'Air-Canada, à destination d'Edmonton.

L'utilisation de l'île Sainte-Hélène

La Commission du troisième centenaire projette d'organiser un musée maritime dans les casernes

On sait que plus de 50,000 personnes ont visité l'Exposition de l'artisanat, du 9 au 25 juin. Parlant en marge de ce succès, hier après-midi, M. Léon Trépanier, directeur général de la Commission du troisième centenaire de Montréal, faisait la déclaration suivante: "Le succès de cette première exposition, dit-il, nous autorise à envisager des projets plus ambitieux pour l'an prochain.

Sous le pont

"Des hier après-midi, j'avais une entrevue avec M. Maurice Lafort, assistant-ingénieur en chef du port de Montréal, au sujet de la possibilité d'utiliser les grandes salles de l'immeuble situé sous le pont Jacques-Gauthier, à l'île Sainte-Hélène. Cette entrevue, ménagée à la demande du gérant du port, M. Alex Ferguson, n'a été qu'un entretien préliminaire. La Commission a l'intention, après enquête sur les lieux et étude, de présenter un rapport au Conseil des ports nationaux et de demander son assistance afin d'utiliser à bon escient ces vastes salles qui n'ont servi à rien autre chose que soutenir le pont jusqu'à maintenant.

Un musée maritime

"La Commission a reçu de partout des lettres et des résolutions la priant de faire pression sur les autorités municipales afin que les casernes restaurées de l'île Sainte-Hélène soient préservées, de tout empiètement ou sabotage de la part de certains concessionnaires.

"A la dernière séance de la Commission, nous avons été autorisés à étudier le projet d'un musée maritime dans ces casernes militaires et déjà nous sommes en pourparlers avec des personnes en mesure de fournir de précieux renseignements et des collections de docu-

ments et d'objets relatifs à l'histoire du Saint-Laurent et de ses navigateurs. Si la Commission met ce projet à exécution, Montréal sera doté du premier musée du genre au Canada.

A la gloire des navigateurs

"La province de Québec étant particulièrement une région de navigation et Montréal étant le plus grand port du pays et l'un des plus importants du monde, nos lous de mer, nos vieux navigateurs et gardiens de phare ont toute une histoire que nous pourrions fixer dans une galerie chronologique du fleuve Saint-Laurent et de ses navigateurs des débuts de la colonie à nos jours.

"Le projet est en train de prendre forme, d'ici à deux semaines un mémoire sera présenté à la Commission pour qu'elle prenne une décision. Nous irons ensuite devant le conseil municipal.

L'artisanat en 1940

"Depuis leur départ, les exposants ont écrit à la Commission la remerciant de l'occasion qu'elle leur a donnée de révéler aux citoyens de Montréal et aux étrangers tout le travail qui se fait chez nous dans le domaine de l'artisanat. Tous demandent le privilège de revenir encore l'an prochain exposer des travaux qu'ils auront eu tout l'hiver pour préparer et améliorer. Un comité a été formé, sous la présidence conjointe de Mmes Gerald M. Birks et du major Paul H. Ostiguy, pour étudier la deuxième exposition que nous voulons tenir l'an prochain. Un sous-comité, formé de MM. Clarence Gagnon, Jean-Marie Gauthier et P. R. Wilson, se réunira cette semaine pour rédiger un résumé des observations et suggestions résultant de la tenue de la première exposition."

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au rit des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BElair 3361

La statue de Balzac par Rodin

Fin d'une querelle qui dura quarante et un ans

Paris, 5 (P.C.-Havas). — Enfin la statue de Balzac, par Rodin, se dresse dans Paris. Ce geste officiel répare une injustice tardive et met fin à une bataille aussi ardente que la bataille d'Hernani, qui dura exactement quarante et un ans. C'est en 1898 que Rodin acheva son chef-d'œuvre. Après quatre ans de travail acharné au cours desquels il avait été chercher en Touraine le type d'homme qui ressemble à son modèle, il avait pétri un admirable Balzac, drapé dans une robe de chambre, tunique de Nessus de ce prodigieux travailleur mort à cinquante et un ans d'un labeur épuisant et sans égal.

Mais la Société des Gens de Lettres, qui avait commandé la statue, et le Conseil municipal de Paris, effrayés par la hardiesse de l'œuvre, la refusèrent avec horreur. En vain les esprits d'élite comme J.-J. Forain, Octave Mirbeau s'indignèrent contre les philistins. Rien n'y fit et la statue de Balzac resta d'abord dans l'atelier de Rodin, puis au Musée consacré à sa mémoire. Mais l'esprit du public a progressé: aujourd'hui c'est la Société des Gens de Lettres et le Conseil municipal de Paris qui, après avoir pris l'initiative de réparer leur erreur d'antan, donnent à Rodin sa revanche posthume. Le résultat est que Balzac a désormais deux statues à Paris: l'une de Falguère, commandée précisément après l'affaire de 1898, l'autre de Rodin. La première est dans un quartier riche, l'autre à Montparnasse, quartier des artistes. Mais désormais, quand les Parisiens diront "La statue de Balzac", personne ne pensera plus à celle de Falguère.

A Lachine, demain soir

C'est demain, le jeudi 6 juillet, qu'on célébrera la fête de Lachine. L'organisation des manifestations a été confiée aux Chevaliers de Colomb. Le président général des fêtes est M. Wilfrid Bélanger, ex-grand Chevalier.

Les citoyens ont commencé à décorer et à illuminer leurs demeures. Des prix seront attribués par un comité spécial pour les décorations.

Sur la Promenade Père-Marquette, la ville a fait installer un système d'éclairage qui rendra encore plus féerique la vue de la baie et de la promenade elle-même.

La fête débutera par un concert donné par l'harmonie de l'Académie Piché, sous la direction de M. Benoit Verdickt. Le chalet est situé vis-à-vis la 18e avenue, face à l'hôtel de ville.

Les yachts de croisière, les chaloupes et les canots seront décorés et illuminés.

Au concert symphonique de ce soir

Rappelons que c'est M. Jean-Marie Beaudet, directeur artistique de Radio-Canada, qui dirigera le concert symphonique de ce soir, au chalet de la montagne. Ce concert, comme les autres de la série d'été, sera irradié par le réseau Vancouver-Halifax de Radio-Canada.

Croisières — AUBAINES —

DANS LE GOLFE

A bord du "FLEURUS"

De Montréal toutes les deux semaines — Cabines extérieures — Nombres réduits. Durée 12 jours... \$75.

AUX BAHAMAS

4 jours à New-York

A bord du "LANCASTRIA"

De Montréal, tous les vendredis — Aller par l'Hudson — Hébergement à New-York et visites de l'Exposition. Durée 11 jours... \$98.

AUX BERMUDES

A bord du "LADY"

De Montréal toutes les deux semaines — Cabines extérieures — Nombres réduits. Durée 11 jours... \$105.

— Réduction de 5% aux nouveaux mariés en mai et juin.

New-York, Bermudes, Bahamas, Jamaïque. De Montréal \$192. et retour, 23 jours.

NOMBRES AUTRES CROISIÈRES ET VOYAGES A NEW-YORK

LE DEVOIR-VOYAGES

430, Notre-Dame est

Tél. BElair 3361 Montréal

A St-Jean-Berchmans

M. Zolique Marsan a été élu, hier soir, président de la section St-Jean-Berchmans et St-Barthélemy de l'Association libérale qu'on vient de fonder dans le nouveau comté de Jeanne-Mance.

Les élections eurent lieu à la salle Rochon, 5888, rue Papineau, sous la présidence de M. Fernand Samson, nommé organisateur de l'Association.

Les autres membres élus, hier soir, sont: MM. C.-E. Caron, vice-président; A. Ste-Marie, secrétaire; De St-G. Weibremner, secrétaire-adjoint et conseiller juridique; H. Martineau, trésorier; V. Pilon, commissaire; M. M. Lefort, H. Gauthier et A. Lamoureux, syndics; MM. F. Drouin, Armand Desrosiers, Jos. Lépine, P. Bazinet et Jacob Dritchman, directeurs.

Les officiers ont remercié l'assemblée. M. Emile Dubreuil, conseiller de Montcalm, Jos. Francoeur, ancien député de Dorion, MM. Naud et Vézina prirent aussi la parole.

Ces prétendus changements chez les Frères de la Charité

La Maison provinciale des FF. de la Charité désire informer le public en général et le personnel de ses maisons du Canada et des Etats-Unis, en particulier, que la nouvelle parue dans un quotidien de Montréal et reproduite dans quelques journaux de la province de Québec, au sujet de prétendus changements de supérieurs devant avoir lieu sous peu, n'a pas reçu son approbation. Il va sans dire qu'elle est absolument fautive et dénuée de tout fondement.

Parce que les quotidiens sont lus par plus de gens que toute autre publication



— les journaux quotidiens sont le premier choix de

GOOD YEAR

pour la publicité

• Aujourd'hui... comme depuis bien des années d'ailleurs... quand Goodyear a une nouvelle à annoncer, elle se sert des journaux quotidiens... pour informer les automobilistes d'un bout du Canada à l'autre... sans délai.

C'est dans les journaux que Goodyear a introduit le Double Eagle Airwheel et la Lifeguard Goodyear... deux primeurs Goodyear exclusives... et c'est encore dans les journaux qu'elle a présenté, en 1939, le nouveau pneu moderne qu'est son G-100!

En l'espace d'un jour, l'histoire sensationnelle du nouveau pneu à semelle "comprimée" de Goodyear... le G-100... fut portée à la connaissance des automobilistes de partout.

Les Journaux Quotidiens du Canada

Annonce d'une série présentant des exemples spécifiques de la puissance de la publicité dans les journaux pour l'avancement des affaires

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Rand's Restaurant, 4551 est, rue Ste-Catherine, John Bakitis, marié en Grèce.

Harbour Smelting & Refining Company, 153 N. Main, John Schacter, marié.

Maison de Fruits et Légumes Stella, 4840 rue St-Denis, P.-E. Lavigne, célibataire.

Ben's Dairy & Delicatessen, 2574 ouest, rue St-Viateur, Violet Wiseman, célibataire.

My Favorite, boulangerie, 5395 ouest, rue Sherbrooke, E. Richstone, marié.

Grand Central Billiard Hall, 86 est, rue Ste-Catherine, Joe Zibihely, C., 1278 rue St-André, J.-Emile Dulon.

Seville Beauty Parlor, 1845 ouest, rue Ste-Catherine, Fleurette Paul, mariée.

B. Carmois Reg'd, marchandises sèches, 1260, avenue Lajoie, Pearl Carmois, célibataire.

Parent Billiard Hall, Médard Parent, marié et séparé de biens.

Marché Financier Market, Joseph Dollard Langlois, célibataire.

Le Bureau d'Assistance aux Familles, 477 St-Francis-Xavier, C.-E. Geoffroy, président.

Palladium Restaurant Ice Cream Parlor and Confectionery, 4901 est, rue Ste-Catherine, Th. Minoglakis, célibataire.

La Bourse

(A.P. et C.P.) — Le marché était à la hausse à Wall Street où quelques valeurs ont fait des gains d'un point et plus. Vers midi, les principaux gains initiaux avaient été quelque peu réduits, si les actions des compagnies d'aviation, celles des autos et des aciéries ont conservé les gains de la première heure. Le marché des obligations était légèrement à la hausse, si celui des denrées était irrégulier et peu actif.

Le marché en Bourse locale a tenté de s'orienter vers la hausse, mais le peu d'activité a brisé son faible effort. Les utilités ont fait bonne figure et Brazilian, Bell Telephone, Montreal Power et Power Corp. ont avancé. Les papeteries et les métaux ont fléchi. Nickel, Smelters, St. Lawrence Paper, privilégié, Asbestos et Dominion Textile ont quelque peu glissé.

Les cours étaient irréguliers sur le Curb où B. A. Oil, Massey-Harris, Fairchild, Pampour, Siscoe et East Malartic ont avancé, si Consolidated Paper, Fraser, Central Cadillac, Eldorado et Canadian Oil ont fléchi.

Mines non inscrites

Compilation de la maison BURKE & DANEREAU & CIE 222, Notre-Dame ouest

Abbrév.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Aberville	15	17		
Albany River	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		

Bourse des mines

DE TORONTO

Abbrév.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES

Abbrév.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		

Les obligations

COURS EN FERMETURE BIER

Abbrév.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		

Statistiques

Exportations d'amiantes canadien

Abbrév.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		
Amoy Cadillac	1	1		

Les nouvelles en raccourci

Emission proposée de la Dominion Textile

La Dominion Textile Co. Ltd. se propose d'émettre pour \$1,000,000 d'obligations à 10 ans en série, 2 1/2 %, de \$85,000,000 d'obligations à 20 ans, 3 1/2 %. Elles seront toutes payables en fonds canadiens.

Le but de cette émission proposée est de racheter les obligations actuelles, première hypothèque, amortissables 4 1/2 %, séries A, datées du 1er mars 1935 et venant à échéance le 1er mars 1955. Pour \$4,500,000 de ces dernières obligations avaient été émises et il y a actuellement pour \$4,317,000 en cours.

Siscoe Gold Mines

Avis à la Bourse

Montreal Trust Company a notifié la Bourse de Montréal que cette société avait enregistré un certificat de cinq actions privilégiées 7 % cumulatives International Nickel Co. of Canada Ltd., d'une valeur nominale de \$100 chacune, formant la contre-partie du retrait et de l'annulation de 100 actions privilégiées International Nickel Co. of Canada Ltd., d'une valeur nominale de \$5 chacune. Ceci représente la conversion d'actions privilégiées d'une valeur nominale de \$5 en des actions privilégiées d'une valeur nominale de \$100, à raison d'une action privilégiée de \$100 contre 20 actions privilégiées d'une valeur nominale de \$5.

Noyé dans la rivière Sainte-Anne

Québec, 5 (D. N. C.). — Un enfant de 12 ans, Gratien Moisan, fils de M. et Mme Xavier Moisan, de St-Raymond, s'est noyé hier après-midi entre 4 et 5 heures, dans les eaux de la rivière Ste-Anne. Cette tragédie de l'onde est survenue alors que l'enfant se baignait en compagnie d'un de ses petits frères, Arthur Moisan, et d'un de ses cousins, Victorin Gingras, au village de St-Raymond. M. le Dr L. Lavallée, de Neuville, coroner du district, a présidé hier soir une enquête à l'issue de laquelle le jury a rendu un verdict de noyade accidentelle.

Hausse des revenus des chemins de fer

Les revenus bruts du groupe de chemins de fer du Canadian National pour la période de neuf jours terminée le 30 juin ont été de \$4,816,629 contre \$4,394,277 au cours de la période correspondante. C'est une augmentation de 9,4 pour cent. Basés sur les rapports hebdomadaires, les revenus bruts de C. N. R. pour le mois de juin ont été de \$15,189,521 contre \$13,702,244 il y a un an, soit une augmentation de 10,8 pour cent. Sur la même base, le revenu brut du Pacifique Canadien a été de \$10,264,000 contre \$10,145,000 au cours de la même période de 1938, soit un gain de 2 pour cent.

Les obligations

Montréal, (CP). — Les prix des obligations avançaient au marché local. Les transactions étaient légères toutefois.

Int. Hydro et Winnipeg Electric gagnaient environ 1 point chacun parmi les services publics. Les papeteries étaient vigoureuses. Abitibi prenait 2 points et Brown, I. Cons. Paper et M. & O. avançaient de 1-1/2 point chacune. Les industries variaient faiblement.

Int. T. & T. Corp.

M. M.-A. Sunstrom, contrôleur de l'International Telephone and Telegraph Corporation, a informé la Bourse de Montréal que les dividendes répartis aux actions et l'intérêt sur les obligations de la société, qui sont payables à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront pas sujets à l'impôt américain sur le revenu au cours de l'exercice 1939. Dans une lettre adressée à la Bourse de Montréal, M. Sunstrom s'exprime dans les termes suivants: "Je désire vous informer que le commissaire du revenu intérieur a consenti à considérer, pour fins d'impôts, les dividendes répartis aux actions et l'intérêt payé aux obligations, comme un revenu provenant de sources extérieures. Ce revenu, lorsqu'il va à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, n'est pas sujet à l'impôt américain sur le revenu pour l'année 1939.

"Dans une lettre qu'il nous a adressée en date du 14 juin 1939, le bureau du commissaire nous fait la déclaration suivante:

"Vu qu'il a été prouvé, à la satisfaction du commissaire, qu'au cours des trois années terminées le 31 décembre 1938, moins de 20 pour cent des bénéfices bruts étaient de source américaine, il est reconnu que vous vous conformez aux exigences de l'article 113 (a) (1) (B) et de l'article 119 (a) (2) (A) de la loi du revenu de 1938, et à celles de l'article correspondant du code du revenu intérieur. L'intérêt sur vos obligations et les dividendes sur vos actions payés, durant l'exercice 1939, à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront donc pas considérés comme des revenus provenant de sources intérieures. En conséquence, vous n'êtes pas tenus, au cours de l'exercice 1939, de déduire l'impôt sur le revenu de ces distributions de bénéfices à vos obligataires et actionnaires étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis."

Etat des cultures

Ottawa. — Dans la plupart des districts de l'est du pays, les conditions des cultures se sont améliorées au cours des deux dernières semaines à la suite des pluies et de la température plus chaude, rapporte le bulletin du bureau fédéral de la statistique sur les conditions des cultures.

La saison est encore tardive dans les provinces maritimes, mais la levée est bonne et l'avenir semble favorable.

La température, plus chaude dans les provinces des prairies au cours des derniers jours a activé la levée et les conditions continuent d'être excellentes. Les sauterelles ne font pas beaucoup de dommages.

Dans la Colombie canadienne, les cultures ont besoin d'une température plus chaude, pour lever plus rapidement.

Failites commerciales

Le total cumulatif de failites commerciales au Canada en 1938, tel que déclaré au Bureau fédéral de la Statistique en vertu des lois de faillite et de liquidation, s'élève à 1,217, à rapprocher de 1,126 en 1937, 1,198 en 1936 et 1,314 en 1935. Le passif de 1938 est de \$14,017,061 comparativement à \$14,303,362 en 1937, \$15,144,945 en 1936 et \$17,567,002 en 1935. Le passif de 1938 accuse une diminution sur celui de 1937, bien que le nombre de failites commerciales augmente. Les failites augmentent dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan; elles diminuent dans le Québec, l'Alberta et la Colombie canadienne.

Elu membre

M. Gordon-W. McLean, de la maison Lovell & McLean (Canada) Ltd., a été élu aujourd'hui membre du Canadian Commodity Exchange Inc.

Les céréales

Les emports du Dominion du Canada se raffermissent de 1-3 à 1-4 de point. Les valeurs des municipalités et des provinces n'enregistraient pas de changements d'importance.

Int. T. & T. Corp.

M. M.-A. Sunstrom, contrôleur de l'International Telephone and Telegraph Corporation, a informé la Bourse de Montréal que les dividendes répartis aux actions et l'intérêt sur les obligations de la société, qui sont payables à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront pas sujets à l'impôt américain sur le revenu au cours de l'exercice 1939. Dans une lettre adressée à la Bourse de Montréal, M. Sunstrom s'exprime dans les termes suivants: "Je désire vous informer que le commissaire du revenu intérieur a consenti à considérer, pour fins d'impôts, les dividendes répartis aux actions et l'intérêt payé aux obligations, comme un revenu provenant de sources extérieures. Ce revenu, lorsqu'il va à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, n'est pas sujet à l'impôt américain sur le revenu pour l'année 1939.

"Dans une lettre qu'il nous a adressée en date du 14 juin 1939, le bureau du commissaire nous fait la déclaration suivante:

"Vu qu'il a été prouvé, à la satisfaction du commissaire, qu'au cours des trois années terminées le 31 décembre 1938, moins de 20 pour cent des bénéfices bruts étaient de source américaine, il est reconnu que vous vous conformez aux exigences de l'article 113 (a) (1) (B) et de l'article 119 (a) (2) (A) de la loi du revenu de 1938, et à celles de l'article correspondant du code du revenu intérieur. L'intérêt sur vos obligations et les dividendes sur vos actions payés, durant l'exercice 1939, à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront donc pas considérés comme des revenus provenant de sources intérieures. En conséquence, vous n'êtes pas tenus, au cours de l'exercice 1939, de déduire l'impôt sur le revenu de ces distributions de bénéfices à vos obligataires et actionnaires étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis."

Etat des cultures

Ottawa. — Dans la plupart des districts de l'est du pays, les conditions des cultures se sont améliorées au cours des deux dernières semaines à la suite des pluies et de la température plus chaude, rapporte le bulletin du bureau fédéral de la statistique sur les conditions des cultures.

La saison est encore tardive dans les provinces maritimes, mais la levée est bonne et l'avenir semble favorable.

La température, plus chaude dans les provinces des prairies au cours des derniers jours a activé la levée et les conditions continuent d'être excellentes. Les sauterelles ne font pas beaucoup de dommages.

Dans la Colombie canadienne, les cultures ont besoin d'une température plus chaude, pour lever plus rapidement.

Failites commerciales

Le total cumulatif de failites commerciales au Canada en 1938, tel que déclaré au Bureau fédéral de la Statistique en vertu des lois de faillite et de liquidation, s'élève à 1,217, à rapprocher de 1,126 en 1937, 1,198 en 1936 et 1,314 en 1935. Le passif de 1938 est de \$14,017,061 comparativement à \$14,303,362 en 1937, \$15,144,945 en 1936 et \$17,567,002 en 1935. Le passif de 1938 accuse une diminution sur celui de 1937, bien que le nombre de failites commerciales augmente. Les failites augmentent dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan; elles diminuent dans le Québec, l'Alberta et la Colombie canadienne.

Elu membre

M. Gordon-W. McLean, de la maison Lovell & McLean (Canada) Ltd., a été élu aujourd'hui membre du Canadian Commodity Exchange Inc.

Les céréales

Les emports du Dominion du Canada se raffermissent de 1-3 à 1-4 de point. Les valeurs des municipalités et des provinces n'enregistraient pas de changements d'importance.

Int. T. & T. Corp.

M. M.-A. Sunstrom, contrôleur de l'International Telephone and Telegraph Corporation, a informé la Bourse de Montréal que les dividendes répartis aux actions et l'intérêt sur les obligations de la société, qui sont payables à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront pas sujets à l'impôt américain sur le revenu au cours de l'exercice 1939. Dans une lettre adressée à la Bourse de Montréal, M. Sunstrom s'exprime dans les termes suivants: "Je désire vous informer que le commissaire du revenu intérieur a consenti à considérer, pour fins d'impôts, les dividendes répartis aux actions et l'intérêt payé aux obligations, comme un revenu provenant de sources extérieures. Ce revenu, lorsqu'il va à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, n'est pas sujet à l'impôt américain sur le revenu pour l'année 1939.

"Dans une lettre qu'il nous a adressée en date du 14 juin 1939, le bureau du commissaire nous fait la déclaration suivante:

"Vu qu'il a été prouvé, à la satisfaction du commissaire, qu'au cours des trois années terminées le 31 décembre 1938, moins de 20 pour cent des bénéfices bruts étaient de source américaine, il est reconnu que vous vous conformez aux exigences de l'article 113 (a) (1) (B) et de l'article 119 (a) (2) (A) de la loi du revenu de 1938, et à celles de l'article correspondant du code du revenu intérieur. L'intérêt sur vos obligations et les dividendes sur vos actions payés, durant l'exercice 1939, à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront donc pas considérés comme des revenus provenant de sources intérieures. En conséquence, vous n'êtes pas tenus, au cours de l'exercice 1939, de déduire l'impôt sur le revenu de ces distributions de bénéfices à vos obligataires et actionnaires étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis."

Etat des cultures

Ottawa. — Dans la plupart des districts de l'est du pays, les conditions des cultures se sont améliorées au cours des deux dernières semaines à la suite des pluies et de la température plus chaude, rapporte le bulletin du bureau fédéral de la statistique sur les conditions des cultures.

La saison est encore tardive dans les provinces maritimes, mais la levée est bonne et l'avenir semble favorable.

La température, plus chaude dans les provinces des prairies au cours des derniers jours a activé la levée et les conditions continuent d'être excellentes. Les sauterelles ne font pas beaucoup de dommages.

Dans la Colombie canadienne, les cultures ont besoin d'une température plus chaude, pour lever plus rapidement.

Failites commerciales

Le total cumulatif de failites commerciales au Canada en 1938, tel que déclaré au Bureau fédéral de la Statistique en vertu des lois de faillite et de liquidation, s'élève à 1,217, à rapprocher de 1,126 en 1937, 1,198 en 1936 et 1,314 en 1935. Le passif de 1938 est de \$14,017,061 comparativement à \$14,303,362 en 1937, \$15,144,945 en 1936 et \$17,567,002 en 1935. Le passif de 1938 accuse une diminution sur celui de 1937, bien que le nombre de failites commerciales augmente. Les failites augmentent dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan; elles diminuent dans le Québec, l'Alberta et la Colombie canadienne.

Elu membre

M. Gordon-W. McLean, de la maison Lovell & McLean (Canada) Ltd., a été élu aujourd'hui membre du Canadian Commodity Exchange Inc.

Les céréales

Les emports du Dominion du Canada se raffermissent de 1-3 à 1-4 de point. Les valeurs des municipalités et des provinces n'enregistraient pas de changements d'importance.

Int. T. & T. Corp.

M. M.-A. Sunstrom, contrôleur de l'International Telephone and Telegraph Corporation, a informé la Bourse de Montréal que les dividendes répartis aux actions et l'intérêt sur les obligations de la société, qui sont payables à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront pas sujets à l'impôt américain sur le revenu au cours de l'exercice 1939. Dans une lettre adressée à la Bourse de Montréal, M. Sunstrom s'exprime dans les termes suivants: "Je désire vous informer que le commissaire du revenu intérieur a consenti à considérer, pour fins d'impôts, les dividendes répartis aux actions et l'intérêt payé aux obligations, comme un revenu provenant de sources extérieures. Ce revenu, lorsqu'il va à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, n'est pas sujet à l'impôt américain sur le revenu pour l'année 1939.

"Dans une lettre qu'il nous a adressée en date du 14 juin 1939, le bureau du commissaire nous fait la déclaration suivante:

"Vu qu'il a été prouvé, à la satisfaction du commissaire, qu'au cours des trois années terminées le 31 décembre 1938, moins de 20 pour cent des bénéfices bruts étaient de source américaine, il est reconnu que vous vous conformez aux exigences de l'article 113 (a) (1) (B) et de l'article 119 (a) (2) (A) de la loi du revenu de 1938, et à celles de l'article correspondant du code du revenu intérieur. L'intérêt sur vos obligations et les dividendes sur vos actions payés, durant l'exercice 1939, à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront donc pas considérés comme des revenus provenant de sources intérieures. En conséquence, vous n'êtes pas tenus, au cours de l'exercice 1939, de déduire l'impôt sur le revenu de ces distributions de bénéfices à vos obligataires et actionnaires étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis."

Etat des cultures

Ottawa. — Dans la plupart des districts de l'est du pays, les conditions des cultures se sont améliorées au cours des deux dernières semaines à la suite des pluies et de la température plus chaude, rapporte le bulletin du bureau fédéral de la statistique sur les conditions des cultures.

La saison est encore tardive dans les provinces maritimes, mais la levée est bonne et l'avenir semble favorable.

La température, plus chaude dans les provinces des prairies au cours des derniers jours a activé la levée et les conditions continuent d'être excellentes. Les sauterelles ne font pas beaucoup de dommages.

Dans la Colombie canadienne, les cultures ont besoin d'une température plus chaude, pour lever plus rapidement.

Failites commerciales

Le total cumulatif de failites commerciales au Canada en 1938, tel que déclaré au Bureau fédéral de la Statistique en vertu des lois de faillite et de liquidation, s'élève à 1,217, à rapprocher de 1,126 en 1937, 1,198 en 1936 et 1,314 en 1935. Le passif de 1938 est de \$14,017,061 comparativement à \$14,303,362 en 1937, \$15,144,945 en 1936 et \$17,567,002 en 1935. Le passif de 1938 accuse une diminution sur celui de 1937, bien que le nombre de failites commerciales augmente. Les failites augmentent dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan; elles diminuent dans le Québec, l'Alberta et la Colombie canadienne.

Elu membre

M. Gordon-W. McLean, de la maison Lovell & McLean (Canada) Ltd., a été élu aujourd'hui membre du Canadian Commodity Exchange Inc.

Les céréales

Les emports du Dominion du Canada se raffermissent de 1-3 à 1-4 de point. Les valeurs des municipalités et des provinces n'enregistraient pas de changements d'importance.

Int. T. & T. Corp.

M. M.-A. Sunstrom, contrôleur de l'International Telephone and Telegraph Corporation, a informé la Bourse de Montréal que les dividendes répartis aux actions et l'intérêt sur les obligations de la société, qui sont payables à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront pas sujets à l'impôt américain sur le revenu au cours de l'exercice 1939. Dans une lettre adressée à la Bourse de Montréal, M. Sunstrom s'exprime dans les termes suivants: "Je désire vous informer que le commissaire du revenu intérieur a consenti à considérer, pour fins d'impôts, les dividendes répartis aux actions et l'intérêt payé aux obligations, comme un revenu provenant de sources extérieures. Ce revenu, lorsqu'il va à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, n'est pas sujet à l'impôt américain sur le revenu pour l'année 1939.

"Dans une lettre qu'il nous a adressée en date du 14 juin 1939, le bureau du commissaire nous fait la déclaration suivante:

"Vu qu'il a été prouvé, à la satisfaction du commissaire, qu'au cours des trois années terminées le 31 décembre 1938, moins de 20 pour cent des bénéfices bruts étaient de source américaine, il est reconnu que vous vous conformez aux exigences de l'article 113 (a) (1) (B) et de l'article 119 (a) (2) (A) de la loi du revenu de 1938, et à celles de l'article correspondant du code du revenu intérieur. L'intérêt sur vos obligations et les dividendes sur vos actions payés, durant l'exercice 1939, à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront donc pas considérés comme des revenus provenant de sources intérieures. En conséquence, vous n'êtes pas tenus, au cours de l'exercice 1939, de déduire l'impôt sur le revenu de ces distributions de bénéfices à vos obligataires et actionnaires étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis."

Etat des cultures

Ottawa. — Dans la plupart des districts de l'est du pays, les conditions des cultures se sont améliorées au cours des deux dernières semaines à la suite des pluies et de la température plus chaude, rapporte le bulletin du bureau fédéral de la statistique sur les conditions des cultures.

La saison est encore tardive dans les provinces maritimes, mais la levée est bonne et l'avenir semble favorable.

La température, plus chaude dans les provinces des prairies au cours des derniers jours a activé la levée et les conditions continuent d'être excellentes. Les sauterelles ne font pas beaucoup de dommages.

Dans la Colombie canadienne, les cultures ont besoin d'une température plus chaude, pour lever plus rapidement.

Failites commerciales

Le total cumulatif de failites commerciales au Canada en 1938, tel que déclaré au Bureau fédéral de la Statistique en vertu des lois de faillite et de liquidation, s'élève à 1,217, à rapprocher de 1,126 en 1937, 1,198 en 1936 et 1,314 en 1935. Le passif de 1938 est de \$14,017,061 comparativement à \$14,303,362 en 1937, \$15,144,945 en 1936 et \$17,567,002 en 1935. Le passif de 1938 accuse une diminution sur celui de 1937, bien que le nombre de failites commerciales augmente. Les failites augmentent dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan; elles diminuent dans le Québec, l'Alberta et la Colombie canadienne.

Elu membre

M. Gordon-W. McLean, de la maison Lovell & McLean (Canada) Ltd., a été élu aujourd'hui membre du Canadian Commodity Exchange Inc.

Les céréales

Les emports du Dominion du Canada se raffermissent de 1-3 à 1-4 de point. Les valeurs des municipalités et des provinces n'enregistraient pas de changements d'importance.

Int. T. & T. Corp.

M. M.-A. Sunstrom, contrôleur de l'International Telephone and Telegraph Corporation, a informé la Bourse de Montréal que les dividendes répartis aux actions et l'intérêt sur les obligations de la société, qui sont payables à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, ne seront pas sujets à l'impôt américain sur le revenu au cours de l'exercice 1939. Dans une lettre adressée à la Bourse de Montréal, M. Sunstrom s'exprime dans les termes suivants: "Je désire vous informer que le commissaire du revenu intérieur a consenti à considérer, pour fins d'impôts, les dividendes répartis aux actions et l'intérêt payé aux obligations, comme un revenu provenant de sources extérieures. Ce revenu, lorsqu'il va à des corporations et individus étrangers ne résidant pas aux Etats-Unis, n'est pas sujet à l'impôt américain sur le revenu pour l'année 1939.

"Dans une lettre qu'il nous a adressée en date du 14 juin 1939, le bureau du commissaire nous fait la déclaration suivante:

"Vu qu'il a été prouvé, à la satisfaction du commissaire, qu'au cours des trois années terminées le 3

LA VIE SPORTIVE

Deux défaites du Montréal à Rochester

Rochester, 5. — Les Royaux de Montréal n'ont nullement amélioré leur position hier alors qu'ils étaient aux prises avec les Ailes Rouges de cette ville, car les locaux ont mis une double victoire à leur crédit, gagnant la première partie par 3 à 2 pour ensuite triompher dans la deuxième par 3 à 1.

Les lanceurs perdants furent Kemp Wicker et Lee Rogers, deux gauchers. Wicker accorda dix coups sûrs tandis que Rogers en aloua onze dans la seconde partie.

Raffensberger accorda sept coups sûrs aux Royaux dans la première partie et reçut le crédit de sa huitième victoire de la saison. Après la quatrième, Raffensberger fut solide en blanchissant les Royaux jusqu'à la fin et les locaux s'assurèrent de la victoire à la huitième sur le deux-buts de Dusty Cooke, le simple de Jim Asbell dans l'intérieur et un coup en l'air au champ extérieur.

Le trois-buts de Moser à la sixième manche vola un blanchissage à Ryba dans la deuxième partie, mais Ryba enregistra néanmoins sa neuvième victoire cette année. Moser compta l'unique point des Royaux sur le coup en l'air de Bell.

Résultat détaillé:

MONTREAL										
ab	p	cs	r	a	ab	p	cs	r	a	
Moser, cd.	4	0	2	1	0	0	0	0	0	
Norris, 2b.	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rosen, cc.	3	0	0	1	0	0	0	0	0	
Becker, r.	3	0	1	4	0	0	0	0	0	
Simons, cg.	4	1	1	3	0	0	0	0	0	
VanRobays, lb.	4	1	2	6	0	0	0	0	0	
Ross, 3b.	4	0	0	0	0	0	0	0	0	
McDaniel, ac.	3	0	0	3	0	0	0	0	0	
Wicker, l.	3	0	0	1	0	0	0	0	0	
xBell	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	31	2	7	24	5					

ROCHESTER										
ab	p	cs	r	a	ab	p	cs	r	a	
Kurowski, 3b.	4	1	1	3	0	0	0	0	0	
Davis, lb.	4	1	1	8	1	0	0	0	0	
Crabtree, cc.	4	0	2	4	0	0	0	0	0	
Sturdy, 2b.	3	0	0	1	0	0	0	0	0	
Cooke, cd.	4	1	1	6	0	0	0	0	0	
Asbell, cg.	4	1	2	0	0	0	0	0	0	
Narmon, r.	2	1	1	0	0	0	0	0	0	
Marion, ac.	4	0	1	2	1	0	0	0	0	
Raffensberger, l.	3	0	2	0	2	0	0	0	0	
Total	32	3	10	27	10					

xx Frappa pour Wicker à la 9e.
xx Frappa pour Swift à la 5e.
xx Frappa pour Sewell à la 9e.
Cincinnati 400020100—7
Pittsburgh 202000000—4

Sommaire:
Erreurs: Craft, Mueller. Points produits par Lombardi, McCormick, Rizzo, Klein, Myers. Deux-buts: Vaughan, Klein 2, Young 2, Frey, Goodman, Handley, Berger. Sacrifices: Lombardi, Rizzo, Myers, Goodman. Laissés sur les buts: Cincinnati 8, Pittsburgh 8. Buts sur balles de Batters: Cincinnati 1, Pittsburgh 1. Retirés au bâton par Swift 3, Sewell 1, Grissom 3. Coups sûrs sur balles de Batters: Cincinnati 2, Pittsburgh 3 en 1-3 manches; Swift 4 en 6 manches; Davis 2 en 2-3 manches; Sewell 3 en 3 manches; Grissom 4 en 5 manches. Mauvais lancer: Davis. Balle passée: Mueller. Lanceur perdant: Grissom. Lanceur perdant: Swift. Arbitres: Moran et Stewart. Temps 2.06. Assistance: 40,000.

Deuxième partie:
Cincinnati 010100010—3 9 2
Pittsburgh 000002011—4 10 0
Vander Meer et Herschberger; Brown et Berres.

Première partie:
New-York 001000000—1 6 0
Boston 00010002x—3 8 0
Salvo, Hubbell et Danning; MacFadden et Lopez.

Deuxième partie:
New-York 000000000—2 5 2
Boston 00010018x—10 14 3
Coffman et Danning; Shoffner et Loney.

Première partie:
Philadelphia 000200001—3 8 1
Brooklyn 01022100x—6 11 0
Hollingsworth, Kirkstick; Pearson et Davis; Pressnell et Todd.

Deuxième partie:
Philadelphia 000300030—6 9 2
Brooklyn 11002020x—8 11 2
Harrell, Pearson, Mulcahy et Millies, Coble; Tamulis, Casey et Phelps.

Première partie:
St-Louis 000301002—6 8 0
Chicago 012001000—4 6 0
Whitcomb et Hartnett.

Deuxième partie:
St-Louis 001100000—2 7 1
Chicago 000010101—3 4 2
P. Dean, Davis et Padgett, Owen; Passeau, Lillian et Mancuso.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL										
ab	p	cs	r	a	ab	p	cs	r	a	
Moser, cd.	2	1	1	2	0	0	0	0	0	
Bell, 2b.	2	0	0	1	0	0	0	0	0	
Rosen, cc.	3	0	1	2	0	0	0	0	0	
Simons, cg.	3	0	1	0	0	0	0	0	0	
VanRobays, lb.	3	0	1	8	1	0	0	0	0	
Hartje, r.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ross, 3b.	3	0	0	3	2	0	0	0	0	
McDaniel, ac.	2	0	0	1	4	0	0	0	0	
Rogers, l.	2	0	1	0	1	0	0	0	0	
Grabowski, l.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
xDeal	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	24	1	4	18	10					

ROCHESTER										
ab	p	cs	r	a	ab	p	cs	r	a	
Kurowski, 3b.	3	0	1	2	2	0	0	0	0	
Davis, lb.	3	1	1	8	0	0	0	0	0	
Crabtree, cc.	3	0	1	1	0	0	0	0	0	
Sturdy, 2b.	3	0	1	3	1	0	0	0	0	
Cooke, cd.	3	0	1	4	0	0	0	0	0	
Asbell, cg.	3	0	1	1	0	0	0	0	0	
Beal, r.	3	1	1	0	0	0	0	0	0	
Marion, ac.	3	1	2	1	3	0	0	0	0	
Ryba, l.	2	0	2	0	2	0	0	0	0	
Total	26	3	11	21	8					

xx Frappa pour McDaniel à la 7e.
Cincinnati 0000010—1
Rochester 1101000—3

SOMMAIRE: Erreur: Cooke. Points produits par Crabtree, Davis, Kurowski, Bell. Deux-buts: Ryba, VanRobays. Trois-buts: Davis, Moser, Sacrifices: Ryba, Bell. Doubles: Cooke, Ross à VanRobays; Bell à McDaniel à VanRobays. Laissés sur les buts: Montréal 4; Rochester 8. Buts sur balles de Rogers 2; Ryba 1. Retiré au bâton par Ryba 1. Coups sûrs sur balles de Rogers 11 en 5 manches (aucun de retiré à la 6e); Grabowski, 0 en 1 manche. Lanceur perdant: Rogers. Arbitres: Borski et Jorda. Temps 1.40.

Toronto 2002000—2 5 1
Buffalo 000031x—4 7 2
Batteries: Caldwell et Heath; Cook, Maglie et Savino.

Deuxième partie:
Toronto 400000000—4 8 0
Buffalo 200000000—3 7 3
Batteries: Jezuilo, Berly et Reiber; Drake et Helf, Savino.

Syracuse 400205400—15 18 2
Baltimore 000000135—9 19 7
Batteries: Mooty et D. Warren; Reninger, Desmond et B. Warren.

Deuxième partie:
Syracuse 0100061—8 11 0
Baltimore 00000010—2 2 2
Batteries: Klienhaus et Bottarini.

Newark 101000000—2 7 1
J.-City 000000000—0 3 1
Batteries: Washburn et Holm; Harris et Padden.

Deuxième partie:
Newark 1000000—1 3 0
J.-City 202001x—5 10 1
Batteries: Maley, Andrews, Beddingfield et Holm; Stiles et Atwood.

Les honneurs sont partagés à Pittsburgh

Pittsburgh, 5. — Les Pirates de Pittsburgh et les Rouges de Cincinnati se sont partagés les honneurs du programme double d'hier alors que l'on célébrait la fête de l'Indépendance, les visiteurs gagnant la partie initiale par 4 à 3 pour ensuite perdre par 4 à 3.

Les Rouges enregistrent 4 points dans la 1ère manche de la journée à l'aide d'un simple et de 5 buts sur balles.

Mace Brown, des Pirates, a lancé sa 1ère partie complète de la saison. Frey et Rizzo ont frappé pour le circuit au cours de cette journée.

CINCINNATI										
ab	p	cs	r	a	ab	p	cs	r	a	
Werber, 3b.	4	1	0	0	1	0	0	0	0	
Frey, 2b.	4	3	2	0	4	0	0	0	0	
Goodman, cd.	3	2	1	1	0	0	0	0	0	
McCormick, lb.	4	1	0	14	0	0	0	0	0	
Lombardi, r.	4	0	1	3	0	0	0	0	0	
Craft, cg.	4	0	1	6	0	0	0	0	0	
Berger, cc.	2	0	1	2	0	0	0	0	0	
Myers, ac.	3	0	1	1	3	0	0	0	0	
Moore, l.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Davis, l.	0	0	0	0	3	0	0	0	0	
z Riggs	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Grissom, l.	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	32	7	7	27	11					

PITTSBURGH										
ab	p	cs	r	a	ab	p	cs	r	a	
L. Waner, cc.	4	1	1	3	0	0	0	0	0	
Vaughan, ac.	4	1	1	0	7	0	0	0	0	
x Bell	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rizzo, cg.	3	1	0	4	0	0	0	0	0	
Klein, cd.	4	1	2	1	0	0	0	0	0	
Fletcher, lb.	3	0	1	10	0	0	0	0	0	
Handley, 3b.	4	0	1	0	3	0	0	0	0	
Young, 2b.	4	0	2	4	0	0	0	0	0	
Mueller, r.	4	0	1	5	1	0	0	0	0	
Batters, l.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Swift, l.	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
xx Tobin	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sewell, l.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
xxx Brubaker	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	35	4	9	27	11					

xx Frappa pour Davis à la 4e.
xx Frappa pour L. Waner à la 9e.
xx Frappa pour Swift à la 5e.
Cincinnati 400020100—7
Pittsburgh 202000000—4

Sommaire:
Erreurs: Craft, Mueller. Points produits par Lombardi, McCormick, Rizzo, Klein, Myers. Deux-buts: Vaughan, Klein 2, Young 2, Frey, Goodman, Handley, Berger. Sacrifices: Lombardi, Rizzo, Myers, Goodman. Laissés sur les buts: Cincinnati 8, Pittsburgh 8. Buts sur balles de Batters: Cincinnati 1, Pittsburgh 1. Retirés au bâton par Swift 3, Sewell 1, Grissom 3. Coups sûrs sur balles de Batters: Cincinnati 2, Pittsburgh 3 en 1-3 manches; Swift 4 en 6 manches; Davis 2 en 2-3 manches; Sewell 3 en 3 manches; Grissom 4 en 5 manches. Mauvais lancer: Davis. Balle passée: Mueller. Lanceur perdant: Grissom. Lanceur perdant: Swift. Arbitres: Moran et Stewart. Temps 2.06. Assistance: 40,000.

Deuxième partie:
Cincinnati 010100010—3 9 2
Pittsburgh 000002011—4 10 0
Vander Meer et Herschberger; Brown et Berres.

Première partie:
New-York 001000000—1 6 0
Boston 00010002x—3 8 0
Salvo, Hubbell et Danning; MacFadden et Lopez.

Deuxième partie:
New-York 000000000—2 5 2
Boston 00010018x—10 14 3
Coffman et Danning; Shoffner et Loney.

Première partie:
Philadelphia 000200001—3 8 1
Brooklyn 01022100x—6 11 0
Hollingsworth, Kirkstick; Pearson et Davis; Pressnell et Todd.

Deuxième partie:
Philadelphia 000300030—6 9 2
Brooklyn 11002020x—8 11 2
Harrell, Pearson, Mulcahy et Millies, Coble; Tamulis, Casey et Phelps.

Première partie:
St-Louis 000301002—6 8 0
Chicago 012001000—4 6 0
Whitcomb et Hartnett.

Deuxième partie:
St-Louis 001100000—2 7 1
Chicago 000010101—3 4 2
P. Dean, Davis et Padgett, Owen; Passeau, Lillian et Mancuso.

xx Frappa pour Wicker à la 9e.
xx Frappa pour Swift à la 5e.
xx Frappa pour Sewell à la 9e.
Cincinnati 400020100—7
Pittsburgh 202000000—4

Sommaire:
Erreurs: Craft, Mueller. Points produits par Lombardi, McCormick, Rizzo, Klein, Myers. Deux-buts: Vaughan, Klein 2, Young 2, Frey, Goodman, Handley, Berger. Sacrifices: Lombardi, Rizzo, Myers, Goodman. Laissés sur les buts: Cincinnati 8, Pittsburgh 8. Buts sur balles de Batters: Cincinnati 1, Pittsburgh 1. Retirés au bâton par Swift 3, Sewell 1, Grissom 3. Coups sûrs sur balles de Batters: Cincinnati 2, Pittsburgh 3 en 1-3 manches; Swift 4 en 6 manches; Davis 2 en 2-3 manches; Sewell 3 en 3 manches; Grissom 4 en 5 manches. Mauvais lancer: Davis. Balle passée: Mueller. Lanceur perdant: Grissom. Lanceur perdant: Swift. Arbitres: Moran et Stewart. Temps 2.06. Assistance: 40,000.

Deuxième partie:
Cincinnati 010100010—3 9 2
Pittsburgh 000002011—4 10 0
Vander Meer et Herschberger; Brown et Berres.

Première partie:
New-York 001000000—1 6 0
Boston 00010002x—3 8 0
Salvo, Hubbell et Danning; MacFadden et Lopez.

Deuxième partie:
New-York 000000000—2 5 2
Boston 00010018x—10 14 3
Coffman et Danning; Shoffner et Loney.

Première partie:
Philadelphia 000200001—3 8 1
Brooklyn 01022100x—6 11 0
Hollingsworth, Kirkstick; Pearson et Davis; Pressnell et Todd.

Deuxième partie:
Philadelphia 000300030—6 9 2
Brooklyn 11002020x—8 11 2
Harrell, Pearson, Mulcahy et Millies, Coble; Tamulis, Casey et Phelps.

Première partie:
St-Louis 000301002—6 8 0
Chicago 012001000—4 6 0
Whitcomb et Hartnett.

Deuxième partie:
St-Louis 001100000—2 7 1
Chicago 000010101—3 4 2
P. Dean, Davis et Padgett, Owen; Passeau, Lillian et Mancuso.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL										
ab	p	cs	r	a	ab	p	cs	r	a	
Moser, cd.	2	1	1	2	0	0	0	0	0	
Bell, 2b.	2	0	0	1	0	0	0	0	0	
Rosen, cc.	3	0	1	2	0	0	0	0	0	
Simons, cg.	3	0	1	0	0	0	0	0	0	
VanRobays, lb.	3	0	1	8	1	0	0	0	0	
Hartje, r.	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ross, 3b.	3	0	0	3	2	0	0	0	0	
McDaniel, ac.	2	0	0	1	4	0	0	0	0	
Rogers, l.	2	0	1	0	1	0	0	0	0	
Grabowski, l.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
xDeal	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	24	1	4	18	10					

Brooklyn		11002202x	— 8 11
a	2	Harrell, Pearson, Mulcahy and M	lies, Coble; Tamulis, Casey
0		Phelps.	
0		Première partie:	
0	1	St-Louis	000301002 — 6 8
0	1	Chicago	012001000 — 4 6
0		Whitchill et Hartnett,	
0		Deuxième partie:	
0	3	St-Louis	0011000000 — 2 7
0	3	Chicago	0000100101 — 3 4
2		P. Dean, Davis et Padgett, Owe	
8		Passeau, Lilliard et Mancuso.	

M. Hoover contre l'intervention des Etats-Unis dans une nouvelle guerre européenne

Les démocraties de l'Europe occidentale peuvent se défendre elles-mêmes — La propagande étrangère — Ne pas entrer dans le jeu de la politique européenne

L'ancien président des Etats-Unis réclame une politique de neutralité pour son pays

New-York, 5 — L'ancien président Herbert Hoover, l'un des chefs du parti républicain, vient de se prononcer carrément contre l'intervention des Etats-Unis dans une nouvelle guerre européenne. Dans un article à l'*American Magazine*, intitulé: "Shall We Send Our Youth to War?", il réclame une politique de neutralité pour les Etats-Unis et met en garde ses concitoyens contre la propagande étrangère et contre la tendance de leurs gouvernements à entrer dans le jeu de la politique européenne.

"Nous ne sommes allés au front que quelques mois lors de la dernière guerre, dit-il, mais elle nous a coûté la vie de 130,000 hommes. Elle a déjà placé 470,000 personnes sur la liste des pensions. Elle nous a coûté 40 milliards de dollars."

"Il se peut que nous ayons à faire la guerre de nouveau. Mais cette guerre ne devrait se livrer que sur cet hémisphère et pour la seule défense de nos foyers et de notre honneur. Ce n'est que dans ce cas que nous devrions être prêts à payer le prix d'une guerre."

"Qu'est-ce que l'on nous propose aujourd'hui? D'intervenir pour empêcher des mouvements de frontières, de nous jeter dans des guerres idéologiques. Quels sont ceux qui seraient appelés à solder la note de leur sang et de leur or? Nos enfants..."

"On recourt aujourd'hui à certaines méthodes de propagande pour

préparer notre entrée en guerre. Ainsi, l'un des principaux thèmes de la propagande c'est qu'une grande guerre en Europe est inévitable. Ce n'est qu'une demi-vérité. L'organisation de l'Europe est telle qu'une guerre générale vient marquer chaque siècle depuis l'époque où les Romains maintenaient la paix..."

"On nous dit que nous devons participer à la prochaine guerre si nous ne voulons voir la démocratie disparaître de la surface de la terre. L'alliance des démocraties avec plusieurs Etats totalitaires a quelque peu brouillé cette question idéologique. Mes sympathies sont du côté des démocraties. Mais les démocraties de l'Europe occidentale possèdent les ressources voulues pour se défendre elles-mêmes..."

"On nous dit que si les démocraties tombaient nous serions la prochaine victime. Je ne suis pas prêt à admettre qu'elles vont tomber. Mais si la chose arrivait, l'épuisement des dictatures serait tel qu'elles nous laisseraient en paix pendant un quart de siècle tout au moins..."

"Le second danger de guerre provient de la politique de notre propre gouvernement. Le président Roosevelt a pris place à la table où se joue la partie de la grande politique internationale. Il s'est hasardé sur l'échiquier européen..."

"Nous ne saurions traverser une nouvelle guerre sans devenir un Etat totalitaire afin de mener effec-

M. Herridge sera candidat contre M. Mackenzie King

Régina, 5 (CP) — M. W.-D. Herridge, chef du mouvement politique *La Nouvelle Démocratie*, annonce qu'il se présentera comme député aux prochaines élections fédérales dans le même comté que le premier ministre du Canada, M. King, soit dans Prince-Albert, en Saskatchewan. L'ancien ministre du Canada à Washington a fait connaître sa décision par radio hier soir à Régina même, à l'issue d'un congrès de deux jours de la *Nouvelle Démocratie*. Il a dit qu'il sera candidat si l'appui des progressistes unis de Prince-Albert, du parti du crédit social, de la *Cooperative Commonwealth Federation*, des indépendants libéraux et conservateurs lui est assuré.

M. Herridge prétend que sa lutte contre M. King, que la lutte des groupements unis contre la fau-

Dans les bagages de M. del Vayo

Calices, ostensor, objets du culte, ex-voto, chapelets, etc.

Paris, 5. — Le journal *Le Roussillon* a publié récemment le texte intégral de l'inventaire établi par le ministre des Affaires étrangères du contenu des trente-six valises et des six malles qui composaient, à son entrée en France, les bagages du ministre des Affaires étrangères du gouvernement rouge d'Espagne pendant la majeure partie de la guerre. M. Alvarez del Vayo. Voici quelques passages pittoresques de ce document:

"La caisse no 023 contient: 10 deux calices vermeil, un ostensor, des objets du culte et un plat, le tout en argent; 20 et 30, des papiers privés; 40 une grande couronne en métal doré avec pierres et une couronne même métal (Vierge de la Merced), deux ex-voto à cette Vierge, une lampe en argent massif avec pierres; 50 des papiers de famille et valeurs mobilières; 60

Portez une coiffure légère

cet été... à la ville, à la campagne, en voyage: à l'exposition mondiale de New-York...

CHAPEAUX "COLONIAL"

pour le camp, les promenades au soleil, sur l'eau, sur le terrain de golf...

En liège recouvert de \$1 toile.....

En fibre peinte brun ou blanc......59

En fibre naturelle non peinte......39

CHAPEAUX DE PAILLE

Une qualité légère à l'épreuve des ondées. Forme élégante des chapeaux de feutre léger. Choix de gris, blanc, brun, beige.

1.49

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

M. Smith est en Louisiane

L'affaire de l'Université de Bâton-Rouge

Bâton-Rouge, Etat de la Louisiane, 5 (A.P.) — A l'arrivée du docteur James Monroe Smith, ancien président de l'Université de Bâton-Rouge, un nouvel américain a eu l'audace de l'approcher et de lui taper l'épaule assez fort pour qu'il se détournât. Il lui demanda brusquement: "Êtes-vous coupable?"

Absolument pas, a répondu l'ancien président.

M. Smith est accusé d'avoir dévalisé environ \$100,000 de la trésorerie de l'Université de Bâton-Rouge. Il a donné sa démission, puis il est parti avec sa femme pour Détroit, où il a acheté une auto, a traversé au Canada, s'est livré à la police de Brockville, samedi soir, est parti lundi pour Syracuse et est rentré en Louisiane hier en avion. A la vue de la police l'a conduit à la prison régionale, où il ne pouvait fournir immédiatement un cautionnement de \$50,000. On a relâché sa femme sur un cautionnement de \$7,500, de même que d'autres personnes. Vers minuit, M. Smith a voulu voir le procureur général régional, M. Sanchez, mais le shérif s'est refusé à le faire venir, vu qu'il était couché.

On voit cependant par là l'indignation que M. Smith a déchaînée en racontant cette histoire de \$100,000 au long et au large. M. Smith aurait dit qu'il a été mal conseillé et qu'il n'a pas voulu se réfugier au Canada.

Entre temps, le grand jury du comté poursuit son examen des livres de l'Université de Bâton-Rouge.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le cardinal Villeneuve en France

Un article de Bernard Grasset dans l'"Intransigeant"

Paris, 5 (P.C.-Havas). — Le long séjour du cardinal Villeneuve en France et les témoignages qu'il a recueillis de ses nombreuses allocutions et discours il a apportés en faveur de la langue et de la culture française, continuent à éveiller des échos dans l'opinion publique française.

C'est ainsi que le grand éditeur Bernard Grasset, dans un article publié en première page du journal du soir parisiens l'*Intransigeant*, rend hommage au défenseur de la langue française qu'est le cardinal Villeneuve. "Sa Majesté la Langue Française, le mot est du cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, l'homme d'aujourd'hui peut-être le plus qualifié pour conférer à ce mot son plein sens", écrit Bernard Grasset. Réalité qui doit être à tous une si précieuse qu'à l'Empire britannique sa couronne. Sa Majesté la Langue Française, n'est-ce pas en effet un mot d'allégeance? Et lui n'ignore que les Français du Canada appartiennent à l'allégeance britannique. Et que M. Villeneuve est leur pasteur. Et qu'ils sont plus que les autres loyalistes. Mais le loyalisme même de l'archevêque de Québec n'est-il pas quelque chose dans une trouille que tout Français pourrait lui envier? Je veux dire: une autre façon d'être fidèle, de vénérer. Vénérer chez certains serait aussi une chose de la nature. Une image de cette puissance, ce ne peut être d'ailleurs qu'une religion qui l'inspire. Dire Sa Majesté la Langue Française, c'est proprement reconnaître la "catholicité" de notre langue. "Rivarol qui écrit en un temps incertain comme le nôtre, disait dans le même sens: 'l'universalité de la langue française'. Il consacra même à cet objet l'un de ses plus puissants écrits à qui les paroles récentes du cardinal de Québec semblent faire écho.

M. Villeneuve n'a pas encore quitté notre sol, le "vieux pays", comme ils disent là-bas. Mais c'est pas chez nous que lui est venu ce beau mot sur notre langue. Mais si n'est-il pas à mettre au compte de quelque courtoisie. Ce mot fait partie d'une conférence qu'il prononça à Boston le 4 mai 1938 s'adressant aux Français, deux millions d'Américains d'origine française, qui, déclara-t-il à cette occasion, peuvent tout de même avoir leur mission dans cet ancien empire français d'Amérique."

Bernard Grasset, après avoir cité ce passage du discours du cardinal Villeneuve et l'avoir rapproché du passage de Rivarol, conclut en ces termes: "Je tiens à clore ces réflexions sur notre langue, par le mot d'un Germain: 'Dieu est français?' s'interrogeait Frédéric Sieburg en un temps encore tout proche où les paroles étaient libres. Le cardinal de Québec vient en effet de nous apporter sa réponse: 'A tout le moins quant au langage, Dieu est français'."

La suppression des pourboires aux porteurs

Leurs services seront rémunérés d'après un barème établi par les chemins de fer français

Paris, 5. — Grâce aux nouveaux règlements qui viennent d'entrer en vigueur, les pourboires aux porteurs qui transportent les bagages, viennent d'être supprimés. Leurs services seront rémunérés d'après un barème établi par les Chemins de fer français.

Pour la première valise, le porteur reçoit trois francs (ce qui équivaut approximativement à 8 cents), pour les autres, 2 francs (environ 5 cents) par unité, mais aucun d'eux n'a le droit de porter plus de quatre valises ou paquets volumineux. Si le voyageur en possède davantage, il doit prendre un second porteur.

Quand il se rend à la douane, où une attente est inévitable, il reçoit 5 francs (14 cents) pour la première malle, et deux francs par unité, si le voyageur en a plusieurs.

Pour chaque bagage porté, le porteur doit remettre un billet au voyageur, qui indique la somme versée, et servira de reçu.

Les Chemins de fer français ont prévu ainsi de décharger le délicat problème des pourboires, solution qui paraît aussi équitable pour le voyageur que pour le porteur.

Des journalistes français sont allés à la gare Saint-Lazare et autres gares assister en curieux à l'application du règlement de suppression du pourboire. Voici ce qu'ils ont écrit à ce propos:

— Porteur! Porteur!

— Voilà, madame...

La gare Saint-Lazare. 11 h. 55. L'arrivée de l'express 320, venant de Cherbourg. Une voyageuse a ouvert la portière. L'homme, sa bretonne portée-bagages en sautoir, s'est avancé, a saisi un va et les colis qu'on lui tendait.

La cour du Havre. Va et vient de voitures, coups d'avertisseur, bousculade de banlieusards pressés de gagner leur rame électrique.

— He! Taxi!

— Installation des colis. Précaution spéciale pour le carton à chapeaux, précieux entre tous.

— Voilà pour vous, porteur!

L'homme regarde la pièce de dix francs que lui tend la voyageuse. Il a un geste curieux, ouvre et referme la main, puis, presque timide: — Madame, vous me donnez trop.

— Comment trop?

— Oui, madame. C'est aujourd'hui qu'entre en vigueur le nouveau tarif des porteurs. Vous avez trois colis: vous me devez trois francs pour le premier et deux francs pour chaque autre, ce qui nous fait sept francs.

L'homme détache des billets d'un carnet à souches, fouille dans sa poche, rend trois francs de francs.

— C'est le premier jour, s'étonne-t-il la voyageuse? C'est vrai, j'avais oublié.

Geste curieux aussi de la jeune femme qui regarde dans sa main ses trois pièces d'un franc. Après tout, c'est paraît-il pour de raisons purement morales que les porteurs ont réclamé l'unification des tarifs. Peut-être vexerait-elle celui-ci? Et pourtant ce pourboire que l'on était habitué à donner!

Le taxi coupe court à ces hésitations en démarquant.

Gare de Lyon, quelques heures après, au départ d'un train pour la Côte d'Azur. Le hall de l'enregistrement. Une famille fait transporter une malle et cinq autres colis.

— C'est cinq francs pour le premier bagage, dit le commissionnaire.

La Grande-Bretagne et la France

Déclarations de MM. Hore-Belisha et Georges Bonnet

Paris, 5 (C.P.). — Le ministre anglais de la guerre, M. Leslie Hore-Belisha, a déclaré hier devant l'Association France-Grande-Bretagne dont il était l'hôte d'honneur que la Grande-Bretagne et la France constituent à elles deux une force qui ne saurait être vaincue par aucune ligue. Ce serait une erreur mortelle de la part des observateurs de tirer de fausses déductions du fait que nous sommes restés jusqu'ici sur la défensive. La Grande-Bretagne aura d'ici un an une armée de 1,000,000 d'hommes.

La Grande-Bretagne et la France savent toutes deux, de continuer M. Hore-Belisha, que la longue période au cours de laquelle elles ont joui d'une grande richesse et d'une grande influence a peu de frais est tans à disparaître. Ce qu'on ignore trop souvent, c'est qu'il faut pour conserver leur statut et leur prestige auxquels elles ne renonceraient pas elles doivent se soumettre à une discipline et à des sacrifices. Il n'est plus nécessaire de parler de politique française ou de politique anglaise car il existe maintenant une véritable politique franco-anglaise. Il est étrange qu'une nation qui n'a pas de frontières terrestres en Europe comme la Grande-Bretagne soit en train de devenir une nation de soldats, cela suffit à montrer à quel point nous avons compris le point de vue français. Il est banal de rappeler que la France possède la première armée du monde tandis que la Grande-Bretagne possède la première marine. Nous aurons bientôt ensemble, grâce à l'accélération de la production dans les deux pays, la plus puissante et la plus moderne des armées.

Cet actif est matériel, mais nous possédons également un actif spirituel d'une valeur incalculable. Nos méthodes de libre expression nous permettent de mesurer à l'avance la force du sentiment populaire sur n'importe quel sujet. Nous n'attendons pas le jour de l'épreuve pour découvrir les divisions qui peuvent exister: il n'y a pas de réticences dans une démocratie.

Le monde entier peut être assuré que la Grande-Bretagne et la France comprennent parfaitement la portée du défi qui leur a été lancé et qu'elles sauront le relever, si la chose est nécessaire, avec décision.

Le ministre français des affaires étrangères, M. Georges Bonnet, a déclaré de son côté que le monde n'a pas encore appris ce dont nos deux empires sont capables. Les deux empires, dit-il, se sont unis pour défendre leurs intérêts et des vérités dont l'évidence s'imposait à leurs yeux. Voilà un fait d'une importance historique. La France et la Grande-Bretagne n'ont pas seulement le devoir de maintenir l'intégrité et l'indépendance de leurs empires, elles doivent également maintenir dans le monde une certaine mesure de sécurité sans laquelle les hommes pourraient venir à trouver la vie intolérable.

M. Leslie Hore-Belisha avait conféré au cours de la journée avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, sir Eric Phipps, avec le généralissime de l'armée française, le général Maurice Gamelin, et avec plusieurs chefs politiques français.

EXAMEN DE LA VUE

J. O. Giroux, O.D.
Membre de l'A.E.P.O. de Paris.
Optométriste-Opticien diplômé.
A. Phit, I. Rodrigue, J. Hotté,
Optométristes et Opticiens adjoints.
Spécialistes en ajustement de lunettes.

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHEZ

Dupuis Frères

MONTREAL

Faits divers

Auto repêchée

Une automobile volée le 12 janvier dernier, rue Papineau, a été retrouvée dans le fleuve, hier matin, par des employés du port qui creusaient le lit du cours d'eau. Ce véhicule appartenait à M. Cyrille Choinard, 1297 rue Christophe-Colomb. Au garage municipal où il fut transporté, on a constaté que les freins étaient desserrés, ce qui laisse croire que le voleur a fait rouler jusqu'à l'eau le véhicule.

Six mois de prison

Accusé d'avoir volé une sacoche avec son contenu représentant une valeur totale de \$35 sur la personne d'une femme qui déambulait dans la rue, Emile Lacas, 19 ans, a été condamné à six mois de prison par M. le juge Guérin.

M. Sacha Guity s'est remarié

Versailles, 5. (A.P.) — M. Sacha Guity s'est remarié, hier, à Mlle Geneviève de Serreville, la comédienne qui depuis quelque temps interprétait ses pièces. Il en est à son quatrième mariage. Il avait déjà épousé Yvonne Printemps et Jacqueline Delubac.

Le chef Moquin a démissionné

Drummondville, 5. (C.P.) — Le maire Arthur Rajotte a annoncé, hier, qu'il avait accepté la démission du directeur des services de la police et des pompiers, M. Joseph Moquin. Ce dernier avait été relevé de ses fonctions le 15 juin dernier. Depuis cette date, on a fait enquête dans le service de la police et M. Moquin devait comparaître ce soir, devant le conseil pour entendre les présumées accusations qu'on devait porter contre lui.

La démission a été acceptée sans commentaire par le maire et les conseillers.

A la suite du départ de M. Moquin, le 15 juin, M. Anthime Simard fut nommé pour remplir ses fonctions.

Cinq blessés hier

Cinq personnes ont été blessées dont deux grièvement hier, au cours de divers accidents. Deux d'entre elles ont été heurtées par des voitures automobiles et les trois autres ont fait des chutes.

Georges Bruvère, âgé de six ans, 7075, rue St-Hubert, se trouve dans un état critique à l'hôpital Ste-Justine. Il a subi une fracture probable du crâne quand il fut renversé par un camion, en traversant la chaussée, non loin de chez lui.

Mme A. Goutry, 38 ans, 930, rue Ste-Elisabeth, est tombée du troisième étage dans sa demeure, elle a reçu une commotion cérébrale et s'est fracturé le poignet. Elle est sous traitement à l'hôpital St-Luc.

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DESY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

EN VACANCES

faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque ou par mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (Abonnements).

On n'accepte pas d'abonnements par téléphone.

Vacances à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal

Les bureaux de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, la Bibliothèque économique (530 est, rue LaGauchetière) et le Musée commercial et industriel (540 est, rue LaGauchetière) seront fermés pour les vacances d'été du 8 juillet au 6 août inclusivement.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Nouveautés françaises

L'EXERCICE DE LA VOLONTE, par Georges Dwellshauers. Volume de 250 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

ATOMES, RADIO ACTIVITE, TRANSMUTATIONS, par Maurice de Broglie. Volume de 267 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

HISTOIRE ARTISTIQUE DES ORDRES MENDIANTS, l'art religieux du XIIIe au XVIIe siècle, par Louis Gillet. Volume de 257 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

LA FEMME CATHOLIQUE DANS LE MONDE CONTEMPORAIN, par F. Steenbergh-Engeringh. Mgr le Dr Hoogveld, Dr L. Dupraz, H. Naeghelen, M. Baers, R. Plus, Y. de Robien, R. P. Lillou. Volume de 240 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

UNE RENAISSANCE FRANÇAISE, par le R. P. Ducatillon. Volume de 240 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

DELIVREZ-NOUS DU MAL, par V. L. Volume de 300 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

L'ACCUSE DU PARTICIPE MIS A LA PORTEE DE TOUS, par R. Guillaume. Volume de 95 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Au Cercle Philharmonique de Québec

Québec, 5 (C. P.). — M. P.-E. Jobin a été réélu président du Cercle Philharmonique de Québec, lors de la réunion annuelle de ce cercle, hier, M. Edwin Bélanger, directeur de la fanfare du 22e régiment, continuera de diriger l'orchestre.

Le 175e anniversaire du "Chronicle Telegraph"

Québec, 5 (DNC). — Le *Chronicle Telegraph* a célébré hier par un grand banquet et la publication d'un numéro souvenir le 175e anniversaire de sa formation. Il était présidé par le major G.-G. Dunn, président du journa.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELAIR 3361

cent le mot. 25c minimum comptant

annonces facturées 1/10c le mot. 40c minimum

NAISSANCES SERVICES SERV. CIVILS ANNIVERSAIRES GRANDS MARIAGES REMERCIEMENTS POUR FIANÇAILLES ET AUTRES 25c par mot. minimum de 50c FIANÇAILLES PROCHAINES MARIAGES \$1.00 par insertion

COMPTABILITE

Comptable de longue expérience cherche emploi pour soirées et samedis. Spécialité: rapports de tous genres. CIBER-cent 3609.

TERRE A VENDRE

88 acres terre forte, 30 en culture près lac, école, bureau, église, maison à côté, 12 milles Mont-Laurier. Causa vieillée. Conditions avantageuses, 4205 Langevin, Montréal.